

MONTREAL PLUS



À quel chien se vouer?

Page 3

Les HEC trouvent des alliés

Page 2



La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 5 OCTOBRE 2000

QUOI FAIRE > LA PETITE PRESSE > DÉCÈS

À quand le droit au référendum à Montréal?

ÉRIC TROTTIER

LE GOUVERNEMENT devrait cesser de considérer les Montréalais comme des citoyens de seconde classe et leur accorder le droit aux référendums locaux. Ce droit, les citoyens de toutes les autres villes de la province — à l'exception de Québec — peuvent en disposer pour s'opposer à tout projet immobilier qui contrevient au règlement de zonage ou qui a un impact considérable sur leur environnement.

C'est la position exprimée par la présidente du Mouvement pour la démocratie dans les villes, Monique Deslauriers. Elle a déposé un mémoire en ce sens aux audiences sur la consultation publique à Montréal, qui ont pris fin hier avec une quinzaine d'interventions.

Dans le document qu'elle a remis aux membres de la commission dirigée par l'ancien ministre libéral Gérald Tremblay, M^{me} Deslauriers rappelle que contrairement à tous leurs voisins de la banlieue, les Montréalais possèdent peu d'influence sur l'aménagement de leur ville.

On se souvient notamment de dossiers comme le Loblaw's d'Ahuntsic, le projet d'un stade de baseball au centre-ville, les nombreux projets de développement sur les flancs du mont Royal et, plus récemment, le projet d'agrandissement du marché Métro Chèvrefeuille dans le Plateau Mont-Royal, qui ont fait bondir la population sans que jamais la Ville ne cède. Et sans jamais connaître l'ampleur réelle de l'opposition à ces projets, pourrait-on ajouter.

Ailleurs, les citoyens peuvent forcer leur administration municipale à organiser un référendum sur tous les projets controversés. Et les villes sont tenues de respecter le résultat de ces scrutins.

Mais à Montréal, c'est une tout autre affaire. Les citoyens opposés à un projet de développement ne peuvent se faire entendre qu'à la Commission du développement urbain (CDU), mais la Ville n'est pas forcée pour autant de s'en inspirer.

« La politique de consultation en matière d'urbanisme de la Ville de Montréal doit accorder plus de pouvoir à la population, parce qu'au bout du compte, c'est la population qui doit demeurer souveraine », estime M^{me} Deslauriers, qui suggère à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, d'inscrire le droit aux référendums locaux dans la charte de la Ville. M^{me} Deslauriers propose également de remettre en place le Bureau de consultation de Montréal (BCM), l'organisme qui avait une plus grande crédibilité que la CDU, mais qui a été éliminé au profit de cette dernière par le maire Bourque à son arrivée au pouvoir, en 1994.

L'ancien président du BCM, Luc Ouimet, qui dirige maintenant une entreprise spécialisée dans la consultation des citoyens, a d'ailleurs lui aussi présenté un volumineux rapport, cette semaine, aux audiences sur la consultation publique à Montréal. Se disant favorable à l'instauration des référendums locaux dans la métropole, M. Ouimet suggère de créer un « office de la participation » composé de membres permanents et non politiques, pour remplacer la CDU.

Par-dessus tout, selon lui, il est essentiel que les mécanismes de la nouvelle consultation publique de la Ville « soient inscrits dans la Charte de la Ville de Montréal afin d'en garantir la permanence ». M. Ouimet en sait un bout sur le sujet, puisque le maire Bourque est parvenu à se débarrasser du BCM sur un simple vote fait à la sauvegarde au cours d'une assemblée du conseil, à la veille de Noël 1994. Si le BCM avait été inscrit dans la charte de la Ville, il aurait fallu l'accord du gouvernement pour le modifier.

Gérald Tremblay a été mandaté au printemps dernier pour diriger la commission consultative sur la nouvelle politique de consultation publique à la Ville. Depuis trois mois, l'ancien ministre et son équipe ont entendu 90 groupes ou individus, et reçu une soixantaine de mémoires. Au cours des prochaines semaines, ils doivent produire un rapport préliminaire. Les 24 et 25 octobre, le public sera invité à commenter ce rapport, après quoi un document final sera remis au comité exécutif de la Ville.



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Comme bien d'autres, la sociologue Anouk Bélanger ne se reconnaît pas dans le Centre Molson: « Je pourrais être au Colorado, à Calgary ou en Alabama. Une fois assis sur ton siège, il n'y a plus le sens historique qu'avait le vieux Forum. »

« Ils ont reconstruit l'histoire »

Comment Molson a fait accepter le déménagement du Canadien

ANDRÉ PRATTE

Qui ne se souvient pas de l'ovation accordée à Maurice Richard à l'occasion de la dernière partie de hockey jouée au Forum? De la présence sur la glace de toutes les anciennes vedettes de l'équipe? Du défilé entre le Forum et le nouveau Centre Molson? De la transmission du flambeau?

Tout cela n'avait rien d'innocent, mais visait à vaincre les résistances populaires au déménagement, à mettre la nostalgie des Montréalais au service d'un projet d'affaires. C'est ce que soutiendra aujourd'hui, dans le cadre des Entretiens du Centre Jacques-Cartier, la sociologue Anouk Bélanger, de l'Université Concordia.

M^{me} Bélanger a récemment terminé une thèse de doctorat sur la culture sportive à Montréal. Elle s'est notamment intéressée à la stratégie de marketing employée par la

brasserie Molson pour faire accepter son projet de construction d'un nouvel aréna. Selon son analyse, cette stratégie reposait sur une récupération du passé du Canadien et du Forum. « Ils ont utilisé Maurice Richard pour re-solider le lien entre le peuple et le Forum. Ils ont tourné cet attachement au Forum en un conservatisme romantique, et ils ont dit aux gens : il faut aller de l'avant. Et ils ont utilisé Maurice pour le dire : « Il ne faut pas rester pris dans le passé, le monde change, donc il faut aller au Centre Molson. Maurice y va, les fantômes aussi. »

D'abord, Molson a voulu éviter l'impression qu'elle imposait le déménagement à la collectivité pour ses propres intérêts. Le projet a été présenté comme une initiative de relance du centre-ville, ce qui lui a valu l'appui de l'administration municipale. On a voulu aussi impliquer la population. « En faisant la promotion d'un déménagement du Canadien, les planificateurs et les constructeurs s'avançaient sur un terrain délicat, voire sacré, constate Anouk Bélanger. Molson comprenait bien les traditions, et savait que ce changement devait devenir un événement collectif dans l'histoire de la ville. »

Il fallait aussi rassurer les amateurs : le Centre Molson jouerait le même rôle que le Forum. C'est-à-dire qu'il appartiendrait au peuple. La sociologue y voit un argument « doublement biaisé ».

« Si le peuple a habité le Forum, c'est d'avantage symboliquement que physiquement. Dans les souvenirs racontés dans *La Presse* à l'époque, les gens se rappelaient LA fois où ils avaient pu aller voir une partie de hockey au Forum. L'occupation du Centre Molson serait encore moins physique, parce que les billets allaient coûter plus cher. Les promoteurs recréaient un attachement entre le Forum, le hockey, la bière et le peuple qui était un peu hypocrite. »

La journée « portes ouvertes » devait véhiculer cette illusion, que le Centre Molson appartenait au peuple. « C'était un peu sournois », estime Anouk Bélanger, qui du même souffle dit avoir été impressionnée par la campagne « extrêmement raffinée » menée par Molson et le Canadien.

Voir MOLSON en E2

Quinze millions, ça fait peur!

SYLVAIN LAROCQUE

COMME TOUS les gagnants d'un gros lot, Serge Chouinard ne cachait pas sa joie hier en conférence de presse. Mais celui qui vient de remporter 15 millions à la loterie Super 7 n'a pas dissimulé non plus les inquiétudes qu'a suscitées chez lui un tel gain.

« J'ai peur. J'ai peur qu'on s'en prenne à ma famille, et c'est ça qui est dur », confie-t-il.

Pour se protéger, M. Chouinard, qui est père de famille, n'a pas l'intention de retourner à son domicile de Saint-Constant avant un bon moment. « On ne retourne pas là tout de suite, c'est sûr. On s'en va en vacances quelque part et je ne sais pas quand on va revenir. J'ai besoin de réfléchir, je veux attendre que ce soit clair dans ma tête avant de prendre des décisions sur ce que je ferai avec tout ça. »

Loto-Québec reconnaît que les gens qui gagnent de gros montants à la loterie sont souvent la cible de conseillers financiers, de vendeurs de toutes sortes et de connaissances lointaines qui cherchent à profiter de leur chance. « Une grande leçon qu'apprennent les gagnants, c'est qu'on reconnaît les vrais

amis après avoir remporté le gros lot », affirme Jean-Pierre Roy, porte-parole de la société d'État.

C'est dimanche, en vérifiant son billet chez lui, que M. Chouinard a appris qu'il de venait multimillionnaire. « J'ai shaké, j'ai braillé, je ne pouvais pas y croire », raconte-t-il. Des amis qui étaient venus lui rendre visite ne le croyaient pas plus.

Ingénieur en programmation chez Électro-Pac, une firme de Pointe-Claire, M. Chouinard entend quitter son emploi, mais espère pouvoir transmettre son expertise aux employés qui prendront la relève avant de dire « bye bye, boss ! ».

S'il n'a pas de projets précis pour l'instant, il veut réaliser un vieux rêve : celui d'acheter un camion et un bateau. Il tient aussi à amener son fils à Disney World. Mais loin de lui l'idée d'un château comme celui que les Lavigneur avaient acheté après avoir remporté un gros lot en 1986. « J'espère rester moi-



Serge Chouinard

même », dit-il simplement, espérant du même coup que son entourage ne changera pas trop.

M. Chouinard était un peu réticent à rencontrer les médias. Toute cette publicité l'intimidait. L'animateur Yves Corbeil, qui a remis le chèque au gagnant, a dit que ses proches « sont très émus » et « l'ont envoyé au front », ne voulant pas y aller eux aussi.

Mais 15 millions, n'est-ce pas trop pour un seul homme ? « Bien géré, ce n'est pas trop ! » répond du tac au tac M. Chouinard. Son beau-frère, qui est président d'une usine de circuits imprimés, lui a offert son expérience d'homme d'affaires pour le guider.

Le lot que vient de remporter Serge Chouinard est le quatrième d'une valeur égale ou supérieure à 10 millions à être remis par Loto-Québec depuis deux mois. Cette inflation des montants accordés fait bien sûr gonfler les ventes de billets. « L'impact du gros lot est indéniable », soutient Jean-Pierre Roy, porte-parole de la société d'État.

Le dépanneur Sainte-Catherine, de Saint-Constant, qui a vendu le billet gagnant, recevra pour sa part un chèque correspondant à 1 % du lot, soit 150 000 \$.



FILL6

finsdesiècle@mccord

Une exposition multimédia qui vous fera voyager dans le temps. Le McCord vous raconte toute une histoire!

La Presse



MUSÉE MCCORD

690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
Métro McGill ou autobus 24
(514) 398-7100, poste 234
www.musee-mccord.qc.ca

FILL6

L'École des HEC déploie sa toile sur trois continents

PASCALE BRETON

Un professeur de Chine qui donne un cours sur les affaires dans son pays aux étudiants de l'École des hautes études commerciales ou un diplômé de Montréal qui consulte la banque de recrutement de l'Université de Lyon pour se dénicher un emploi à l'étranger ne sont plus des utopies.

L'École des HEC vient de concrétiser une alliance avec l'Université E.M. de Lyon en France, l'École des affaires de Warwick en Angleterre, l'Université de Belgrano en Argentine et le Collège Lingnan ZSU de Chine afin de développer des projets communs, autant pour les programmes d'enseignement que ceux destinés aux entreprises. Cette association appelée AEA Alliance, pour Amériques, Europe et Asie, pourrait s'élargir à une dizaine d'établissements dans quelques mois.

« C'est une première mondiale dans le milieu universitaire. Dans le contexte actuel de mondialisation, nous avons décidé de mettre en application une alliance stratégique pour mettre en pratique ce que nous enseignons », explique Alain Noël, directeur associé du Centre d'études en administration internationale de l'École des HEC.

De façon concrète, cette alliance se reflète entre autres dans des séminaires régionaux réunissant des représentants de chacune des universités, dans une banque commune de profils internationaux qui sera mise autant à la disposition des entreprises que des diplômés ainsi que d'une mise à jour

constante du MBA, permettant la formation continue.

« Pour le cours *Faites des affaires avec l'Amérique du Sud*, par exemple, ce serait beaucoup plus intéressant pour les étudiants que ce soit un professeur argentin qui vienne le donner. Les étudiants pourraient vraiment comprendre à travers les yeux du professeur les réalités régionales du MERCOSUR », explique Jean-Marie Toulouse, directeur de l'École des HEC.

IBM France a déjà accepté d'offrir gratuitement sa technologie Quick Place, qui permettra sous peu de relier les différentes universités entre elles par la technologie Internet. « Notre fantaisie est qu'en cliquant sur le site Internet de l'école, nos étudiants aux HEC aient accès à un bouton pour l'alliance interuniversitaire. Il nous reste à tisser la toile, mais, bientôt, les étudiants pourront entrer en contact avec tout le monde au sein de l'alliance, que ce soit en Chine ou en France », a ajouté M. Toulouse.

Le projet a été mis en marche il y a plus de deux ans par l'École des HEC, l'Université de Lyon et celle d'Argentine. « Lorsque des entreprises qui veulent s'internationaliser nous demandent d'organiser un programme pour former leurs cadres partout à travers le monde, ce sera plus facile en ayant des ressources partout dans le monde », a déclaré Patrick Molle, de l'Université de Lyon.

Dans les prochains mois, d'autres universités pourraient se greffer à l'alliance. Des pourparlers sont en cours avec des institutions des États-Unis, du Mexique, du Brésil, de l'Allemagne et du Japon. La gestion de l'alliance se fera de façon virtuelle, il n'y aura donc pas de dépenses pour les structures et les locaux.

Imbroglie autour d'un document critique de l'UdeM

MARC THIBODEAU

LES SYNDICATS des professeurs et des chargés de cours de l'Université de Montréal s'irritent de la distribution récente d'une déclaration écrite fort critique de la direction de l'institution même s'ils figurent au rang des signataires.

Ils affirment ne pas avoir approuvé la déclaration de la Coalition des associations et syndicats de l'UdeM (CASUM) soumise lundi à l'assemblée universitaire, dont *La Presse* faisait état hier.

« Il y a eu un imbroglie dans les communications entre les divers groupes de la CASUM », a déclaré hier la présidente du syndicat, Chantal Gamache, qui reproche à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université

de Montréal (FAECUM) d'avoir brûlé des étapes avant de publier la déclaration.

Les relations de travail des chargés de cours avec la direction sont « excellentes », indique Mme Gamache, qui s'irrite du « manque de nuances » de la déclaration en question.

Le président du syndicat des professeurs, Yves Lépine, affirme aussi que son organisme n'a pas approuvé la version diffusée, trop « agressive » à ses yeux. L'heure est plutôt à l'optimisme parmi les professeurs, note-t-il, puisque la direction et le syndicat ont conclu vendredi une entente de principe « très satisfaisante » en vue de renouveler leur convention collective.

Les membres de la CASUM, réu-

nis d'urgence hier matin, ont convenu de rappeler la déclaration en circulation et d'en produire une nouvelle version.

Le secrétaire général de la FAECUM, Patrick Lebel, n'a pas rappelé *La Presse* hier.

Du côté de la direction de l'université, on disait avoir du mal à comprendre le « double discours » de certains des signataires de la déclaration de la CASUM.

Les syndicats des professeurs et des chargés de cours ont tous deux signalé leur satisfaction envers les orientations de l'université lors de l'assemblée universitaire de lundi, note le vice-recteur au développement, Patrick Robert, qui comprenait mal comment ces mêmes syndicats pouvaient, en même temps, signer un document fort critique de la vision de l'administration.

Diane De Courcy sera de nouveau candidate en 2002

MARC THIBODEAU

TEL QUE PRÉVU, les opposants politiques de Diane De Courcy ont adopté hier soir au conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) une résolution lui demandant de présenter sa démission. La principale intéressée a refusé illico de se plier à leur demande, profitant plutôt de l'occasion pour souligner son intention de se porter candidate derechef lors du prochain scrutin scolaire, en 2002.

Les ex-commissaires du Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) ainsi que les membres du Regroupement scolaire confessionnel (RSC) ont parallèlement procédé à un remaniement des comités consultatifs du conseil qui ne laisse que quelques postes aux membres de la formation de Mme De Courcy.

Le commissaire Benoît Bessette, du RSC, a expliqué qu'il était normal de revoir la composition des comités pour s'assurer qu'ils reflètent la majorité formée par l'association de son parti aux ex-commissaires du MEMO.

Sur un total de 47 postes de comité ou de commission, une dizaine sont réservés aux membres du MEMO et aux commissaires-parents, le reste incombant désormais au RSC et à leurs alliés.

Les représentants du MEMO ont tenté en vain par trois fois de présenter des amendements pour revoir la composition des comités, en plaidant dans un premier temps pour une représentation proportionnelle.

Les commissaires parents, insatisfaits d'être exclus de la commission sur le budget, ont critiqué

pour leur part cette omission en soulignant que « l'argent était le nerf de la guerre » et qu'ils devaient pouvoir siéger officiellement à ces comités.

Quant à la demande de démission de la présidente, le commissaire Bessette a fait valoir qu'il était temps que la CSDM dispose d'un président qui représente effectivement la majorité du conseil.

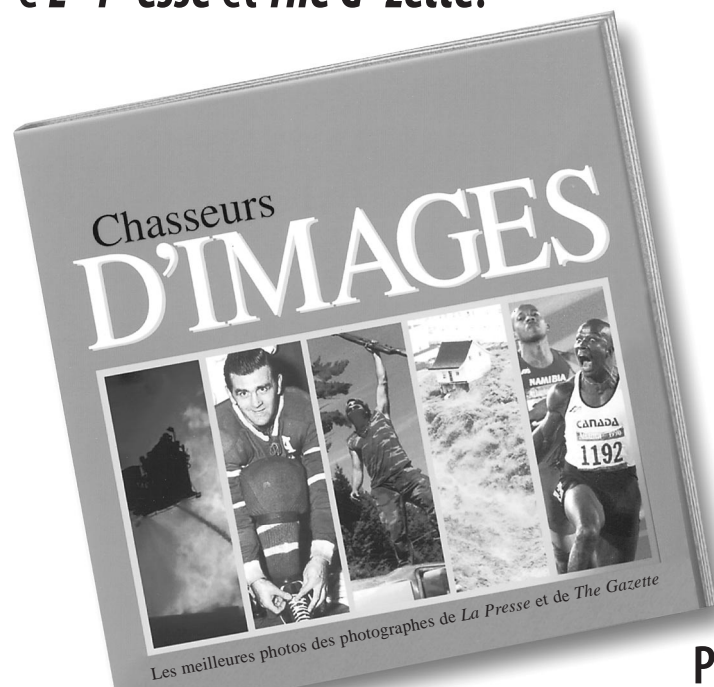
Mme De Courcy est une « présidente de papier » qui ne dispose plus d'aucun pouvoir réel, a déclaré le commissaire.

Les membres du MEMO se sont abstenus d'intervenir durant les débats entourant la résolution controversée. La présidente a précisé par la suite que la population ne méritait pas que l'attention du conseil soit retenue par des débats empreints de considérations personnelles.

Chasseurs D'IMAGES

U ec el es elle es
hotos es hoto hes
e L P esse et The G zette.

La Presse



Ch sse s ' es
e o e
200 hoto hes.
Ce t es 'e t e l l e s
se t e t e s o e t s
e l ' e t o s l e s o s
e t ' t e s e l l e t
le so e ' e t s
t s.

Po se le e t

4⁹⁵

FR IS POST UX
ET T P S E SUS

s o l e l e e t e l s

Les t t s t t l e s,
co e z s t e t

(5 4) 2 5-6945

l t e s (s s s) : 77 299-6299

T l c o e : (5 4) 2 5-69



Postez ce o e co e : Ch sse s ' es, C.P. 0 , S cc.Ce t e - lle, Mo t l (Q ec) H C 4

Form for mailing the book, including fields for name, address, and phone number.

e s e o l e l e Ch sse s ' es e c e :

Additional fields for mailing information, including postal code and city.

2893621 (Ve illez q e co l t e l t i e h t) 0 67



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

Objectif: 36,2 millions!

Spectaculaire lancement de la campagne de souscription de Centraide hier, tambours battants de la troupe brésilienne Zuruba et costumes bigarrés des artistes du Cirque du Soleil, agrémentés des prestations de Luis Lopes et ses bolas, suivi des jongleries des élèves de l'École nationale de cirque. Le spectacle présenté au complexe Desjardins, au terme de la « marche aux 1000 parapluies » bien nommée par cette journée grise, et à laquelle un nombre record de 8000 supporters de Centraide ont participé, s'est terminé par le dévoilement, par les coprésidents de la campagne 2000, Charles Sirois (TéléSystème), et Robert Brown (Bombardier), de l'objectif de la campagne: 36,2 millions, soit 1,5 million de plus que l'an dernier. Devant les marcheurs qui ont emprunté la rue Sainte-Catherine, on retrouvait la présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal, Michèle Thibodeau-DeGuire, accompagnée de Gilles Ouimet (Pratt & Whitney), président du conseil de Centraide, et du clown Dézo. Ils étaient suivis de bénévoles de Centraide, dont des personnalités du monde des affaires, du secteur public et des syndicats qui forment le cabinet de la campagne. Et se mêlaient à la foule des marcheurs, des mimes, mascottes et musiciens. L'événement était orchestré par Daniel Gauthier, président du Cirque du Soleil. Amorcée il y a trois mois dans plusieurs entreprises, la campagne de sollicitation peut déjà compter sur les dons de 125 d'entre elles. La campagne pour le financement de 300 organismes et projets communautaires dont bénéficieront 50 000 démunis se poursuivra jusqu'au 15 décembre. Renseignements: (514) 288-1261.

MOLSON

Suite de la page E1

Une campagne extrêmement raffinée... qui n'a pas fonctionné. Selon toute apparence, les Montréalais ne se sont pas encore attachés au Centre Molson. D'abord, la relance attendue du quartier ne saute pas aux yeux, tandis que la transformation du vieux Forum en complexe de divertissement s'est fait attendre.

Ensuite, bien sûr, le Canadien n'a pas encore fait vivre à ses partisans de moments mémorables, qui auraient pu donner au Centre Molson son identité propre. Ses fantômes.

La ville-spectacle

« Ces nouveaux lieux de spectacle suivent un modèle générique nord-américain, fait remarquer Anouk Bélanger. Quand on était dans le Forum, on le savait qu'on était au Forum. Quand on était dans le Boston Garden, on le savait qu'on était là. Mais aujourd'hui, les arènes de la Ligue nationale sont à peu près interchangeable. C'est la même chose pour les Planet Hollywood ou les complexes Paramount, on n'a plus le sens d'où on est. On perd les racines, les traditions, de la mémoire. Ce n'est pas la faute de Molson, mais la conséquence de la construction de ces gros

centres de divertissement. »

La construction de ces complexes s'inscrit dans la tendance de « spectacularisation » des grands centres urbains. Pour remplacer les industries qui n'arrivent plus à assurer leur prospérité, les villes rivalisent de charmes pour attirer les investisseurs et les touristes. Les administrations municipales ont choisi « le divertissement-spectacle comme stratégie de croissance », explique la professeure de Concordia.

Tandis que les lieux de divertissements s'uniformisent selon le modèle américain, le Centre Molson ne se distinguera qu'à mesure que s'y produiront des événements marquants pour la mémoire des Montréalais. Des événements comme la chapelle ardente tenue à la suite du décès de Maurice Richard, souligne Mme Bélanger. « Ce n'est pas un spectacle de Céline Dion ou de Tina Turner qui va créer une tradition profonde comme l'ont fait pour le Forum les soirées de boxe, de lutte, la soirée des Yvettes... Même quand les gens n'étaient pas sur place, il y avait un sentiment qui se créait autour de la bâtisse. »

Entre-temps, les amateurs de hockey continueront de s'ennuyer du Forum, malgré les savantes stratégies de marketing.

Le pitbull Kayser sera euthanasié

CHRISTIANE DESJARDINS

UN MONTRÉALAIS qui s'est adressé à la Cour supérieure dans l'espoir qu'on épargne la vie de son pitbull vient d'être débouté. Mike Gopaulen devra se résoudre à faire euthanasier Kayser, parce qu'il a gravement mordu un autre chien au poitrail.

Selon la preuve présentée au tribunal, la victime, un gentil labrador appelé Paco, a été attaqué par Kayser en début de soirée du 2 juin dernier. En fait, le pitbull aurait sauté une clôture d'environ 1,20 mètre pour se jeter à la gorge du labrador. L'attaque, qui aurait duré une dizaine de minutes, a causé de sérieuses blessures à Paco, qui a dû se soumettre à une opération et à 20 points de suture. Le propriétaire de Paco, Norman Hollander, a porté plainte à la Ville de Montréal.

Dix jours plus tard, M. Gopaulen recevait un avis du directeur du Service des permis et inspections de la Ville, qui lui ordonnait de faire euthanasier son chien dans les 48 heures, et d'apporter la « preuve » du décès dans les 72 heures. C'est cet avis que M. Gopaulen a contesté en Cour supérieure.

Devant le tribunal, il a fait valoir que le labrador se promenait souvent en liberté, qu'il n'était pas obéissant et que c'est lui qui avait provoqué son pitbull. Son avocat, Christian Dufourd, plaidait entre autres choses que le règlement de la Ville de Montréal sur le contrôle des chiens est imprécis, et qu'il fait appel à un pouvoir discrétionnaire. Aussi fallait-il annuler l'ordonnance d'euthanasie.

Mais le juge Yves Tardif, qui a entendu l'affaire, n'est pas du tout de cet avis et rappelle que les conditions pour qu'un chien soit euthanasié sont claires dans le règlement : le chien a mordu un autre chien ou une personne et, de l'avis du directeur du service, il constitue un danger pour la santé ou la sécurité publique, ou la blessure infligée par le chien a entraîné une laceration de la peau ayant nécessité plusieurs points de suture.

Malheureusement pour lui, Kayser a rempli toutes les conditions pour être envoyé au paradis des chiens.

L'avocat de M. Gopaulen a tenté le tout pour le tout en faisant valoir que le texte français du règlement et celui écrit en anglais portaient à confusion.

Le règlement français parle de « plusieurs points de suture », alors que le texte anglais parle plutôt de « wound inflicted by the dog resulted in a skin laceration requiring many stitches ». Pour l'avocat, « many » signifie un grand nombre.

« Quel que soit le bien-fondé de cet argument, écrit le juge dans sa décision, la cour est d'avis que, même si on retient l'interprétation la plus favorable à son client, le fait qu'il ait fallu procéder à plus de 20 points de suture rencontre les dispositions de ce règlement, et fait en sorte qu'il a fallu *many stitches* pour tenter de réparer la plaie. »

Travaux routiers

L'AGENCE métropolitaine de transport avise sa clientèle que des travaux de réfection de la voûte du tunnel sous le mont Royal occasionneront une modification du service sur la ligne de trains de banlieue Montréal—Deux-Montagnes. Les travaux débuteront le vendredi 6 octobre, à 20h25, pour se terminer à 5h50 le mardi matin 10 octobre. D'autres services de transport seront offerts.

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

■ À Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;

■ À Montréal: Université McGill, organisée par l'AEUM, Centre Universitaire William Shatner, salle de bal, 3^e étage, 3480, rue McTavish, de 10h à 18h. Objectif: 200 donneurs;

■ À Longueuil: Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy, Pavillon des métiers de la construction, 1150, chemin du Tremblay, de 8h30 à 16h. Objectif: 175 donneurs;

■ À Saint-Hyacinthe: (ITA), hall d'entrée, 3230, rue Sicotte, de 10h à 16h30. Objectif: 125 donneurs;

■ À Varennes: organisée par le club Optimiste Varennes, Les Galeries Varennes, l'Atrium, 2020, rue René-Gaultier, de 10h30 à 20h30. Objectif: 225 donneurs;

■ À Montréal: Prince Hall Masons Montréal Mount Moriah Lodge no. 24, Plaza Côte-des-Neiges, 6600, chemin Côte-des-Neiges, de 14h à 20h. Objectif: 100 donneurs;

■ À Saint-Liboire: Les Chevaliers de Colomb de Saint-Liboire — Conseil 3649, salle des Chevaliers des Colomb, 111, rue Saint-Édouard, de 13h30 à 20h. Objectif: 100 donneurs.

Histoire montréalaise... pour la banlieue

Les fonctionnaires jouent au chat et à la souris autour d'une histoire de chien

ÉRIC TROTTIER

On se demande parfois si la Ville de Montréal ne fait pas exprès pour donner raison aux maires de banlieue, quand ils affirment que la qualité des services offerts à leurs citoyens ne ferait que se détériorer s'ils devaient être forcés de fusionner avec la « grosse ville » du maire Bourque.

Qu'on en juge.

Lundi après-midi, un citoyen de la rue Pasteur, dans le quartier Bordeaux, remarque un chien errant qui se promène dans le parc situé face à sa demeure. À cette heure du jour, le parc est fréquenté par une vingtaine d'enfants qui reviennent de l'école.

Le chien ne semble pas très agressif, mais il s'agit vraisemblablement d'un pitbull. Nerveux de se retrouver à cet endroit sans son maître, le chien court d'un enfant à l'autre, montre les dents aux autres chiens et traverse les rues environnantes sans arrêt. Notre brave citoyen décide donc de prévenir un incident regrettable en avisant la Ville de la présence du chien dans ce parc. Quelle galère!

Au numéro général de la Ville, on lui indique qu'il doit appeler le

Berger blanc, l'organisme qui recueille depuis 1994 les animaux abandonnés à Montréal.

Au Berger blanc, une préposée indique qu'on va venir chercher le chien... le lendemain. Le brave citoyen rétorque que, comme le canidé est en liberté, il risque de ne plus y être à ce moment.

« Comment, il n'est pas capturé? demande alors la femme du Berger blanc. Eh bien, nous ne ramassons pas les chiens en liberté; c'est à la Ville de Montréal de faire ça. »

Et elle donne un numéro de téléphone à la Ville qui doit correspondre au numéro de la patrouille canine. Erreur: il s'agit plutôt du numéro d'une fonctionnaire de la cour municipale, pas contente du tout qu'on la dérange ainsi.

Le citoyen rappelle donc le Berger blanc. Un homme confirme que l'organisme ne ramasse pas les chiens errants, à moins qu'ils ne soient capturés. Il donne un autre numéro de téléphone à la Ville, celui d'Accès Montréal, en affirmant qu'ils sauront transmettre la requête à la patrouille canine.

Nouvelle surprise: à Accès Montréal, l'employée explique que la Ville ne peut, elle non plus, aller chercher le chien. « Nous ne faisons pas ce genre de service », dit-elle.

— Et la patrouille canine, elle sert à quoi?

— Elle s'occupe des plaintes contre ceux qui ne ramassent pas les croquettes de leur chien.

— Attendez, je vous explique qu'il y a un pitbull en liberté dans un parc bourré d'enfants, et ni le Berger blanc ni la Ville ne peut s'en occuper, c'est bien ça?

— Désolée, on ne peut rien faire, c'est le règlement.

— Mais qui ramasse les chiens errants si vous ne le faites pas?

— Essayez toujours la police.

Le brave citoyen signale donc le 911. Il explique toute son histoire à la téléphoniste, qui lui passe un policier de son poste de quartier. « Nous ne ramassons pas les chiens, répond le policier. C'est à la Ville de faire ça. »

— Mais c'est la Ville qui me suggère de vous appeler...

— Ils se trompent; nous ne faisons pas ça. Avez-vous pensé appeler le Berger blanc?

Nouvel appel au Berger blanc. « La Ville et la police ne veulent pas venir cueillir le chien... »

— Je ne peux rien y faire. Ramasser un chien non capturé ne fait pas partie de notre contrat, répond la

dame qui commence à montrer son impatience devant ce citoyen un peu trop insistant.

Finalement, le Berger blanc est venu ramasser le chien, plus tard en soirée, après qu'un voisin de la même rue l'eut capturé et attaché à un poteau. « Quand j'ai appelé le Berger blanc, ils m'ont dit qu'ils viendraient avant 20h le lendemain soir, raconte le voisin. Je leur ai dit que ça n'avait aucun sens de garder un chien errant aussi longtemps attaché à un poteau. »

L'histoire n'est qu'une anecdote sans conséquence, puisque personne n'a été mordu par le pauvre chien abandonné. Mais elle révèle à quel point la bureaucratie, à Montréal, peut avoir le dessus sur les besoins des citoyens, surtout quand ceux qui ont la responsabilité de donner les services peuvent se justifier avec des règlements, ou des contrats.

Quoi qu'il en soit, on peut être sûr d'une chose: les maires de banlieue, grands pourfendeurs du maire Bourque et ennemis jurés de la Ville de Montréal, vont se délecter d'une pareille histoire!

'histoire révèle à quel point la bureaucratie, à Montréal, peut avoir le dessus sur les besoins des citoyens



MONTRÉAL VANDALISÉE!

Le mont Royal, c'est le joyau de notre ville.

Mais malgré la volonté unanime de le préserver et de le mettre en valeur aujourd'hui et pour les générations à venir, il n'a jamais été autant en danger.

De plus en plus, les intérêts économiques à court terme sont à l'origine de constants changements et dérogent aux règles du jeu.

Plusieurs cas récents en témoignent:

- Sur l'avenue Atwater, des condominiums ont détruit un site protégé.
- Sur les campus institutionnels, des travaux se font encore à la pièce.
- Un peu partout, même dans le parc, on érige des antennes de communication.
- Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, face au parc du Mont-Royal, la Ville de Montréal étudie ces jours-ci un projet de tour de 10 étages, alors que le zonage n'en permet que trois.

Ces projets grugent la montagne, l'altèrent de façon irréversible et, peu à peu, la font disparaître de notre paysage. Sans compter que plusieurs autres sont à venir...

Cela doit cesser. Notre montagne et sa présence dans notre ville doivent être véritablement protégées. Il nous faut une vision claire pour encadrer efficacement le développement sur la montagne et en assurer sa mise en valeur.

Nous avons besoin de règles permanentes et appropriées pour que notre communauté et ses institutions puissent pleinement contribuer à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre montagne.

Le gouvernement du Québec est le seul qui puisse offrir ces garanties. Il doit intervenir immédiatement.

Exigeons-le.

La vue sur le mont Royal, faites-en une montagne!

Photo: Michel Gagné / Reflexion Photothèque

Considérant que le mont Royal est essentiel à l'identité de notre ville ainsi qu'à la qualité de vie et qu'il est un élément extraordinaire de notre patrimoine national,

Considérant les pressions multiples et répétées dont il fait l'objet et de l'incapacité actuelle à les contrôler adéquatement,

Nous demandons l'intervention urgente de la ministre de la Culture et des communications, Mme Agnès Maltais et de la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, Mme Louise Harel pour qu'elles utilisent les lois du Québec pour donner au mont Royal la reconnaissance nationale qu'il mérite, et surtout, mettre en place immédiatement les mesures de protection efficaces.

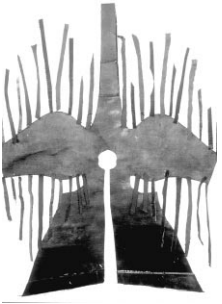
Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Signature: _____

Veillez faire parvenir cette pétition signée à l'adresse suivante: Coalition pour la montagne, C.P. 125, succursale H, Montréal H3G 2K7 ou encore par télécopieur au 514 843-8255.

QUOI FAIRE CE WEEK-END



Création de vêtements au Centre de design de l'UQAM
Voir Campus



Chorégraphie de Lina Cruz à Tangente
Voir Spectacles et concerts



Envolée de cerfs-volants à Saint-Charles-sur-Richelieu
Voir En famille

PLEIN AIR

►►► **Le parc d'Oka** organise une randonnée en vélo intitulée *Roulez sur le feu, la glace et l'eau*, le samedi 7 octobre à 10h (au 2020, chemin d'Oka, à Oka). Sur la géologie et la formation du paysage du parc. Activité gratuite. Stationnement : 5 \$. Rens. : 450 479-8365, poste 232.

►►► **Course à pied.** C'est à la base de plein air Les Cèdres (Vaudreuil-Soulanges) que se déroule le *cross des couleurs*, le dimanche 8 octobre. Inscription à partir de 8h. Compétitions de 1 km (à 11h), 2000 m (à 11h15), 4 km (à 11h45), 8 km (à 9h35), 11 km (à 9h30). Pour s'y rendre : autoroute 20 Ouest, sortie 22 chemin Saint-Dominique. Coût : 13 \$, 5 \$, 3 \$. Inscription et rens. : 450 452-4736, 455-5751.

►►► **Parcours-nature.** Le Groupe uni des éducateurs pour l'environnement offre des randonnées autoguidées d'interprétation de la nature, sur le site des marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, tous les dimanches jusqu'au 29 octobre de 11h à 16h (au 12 300, boul. Gouin est, Montréal). Activité gratuite. Rens. : 514 280-6829.

►►► **Randonnées Plein Air** organise des marches de mise en forme, tous les vendredis soirs sur le mont Royal. Départ à 19h30, au coin des av. du Parc et du Mont-Royal Ouest (côté nord-ouest). Coût : 2 \$. Rens. : 514 524-5925.

SPECTACLES ET CONCERTS

►►► **Danse et performance.** Tangente présente *Inspirations fugitives*, avec Lina Cruz, et *Domestik* par le Battery Opera, les jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 octobre à 20h30 et le dimanche 8 octobre à 19h30. À l'Agora de la danse, 840, rue Cherrier — métro Sherbrooke. Entrée : 15 \$, 13 \$. Rens. : 514 525-1500.

►►► **Contes et légendes.** Le Théâtre de l'Esquisse présente *Ce n'était pas juste une moitié*, contes et légendes du terroir, avec Sylvie Belleau et Nicole Filiatrault, les jeudi 6 et vendredi 7 octobre à 20h, à l'Imprévu (au 1650, rue Marie-Anne Est, Montréal). Entrée : 10 \$. Rens. : 514 527-5197.

►►► **Alain Lecompte.** L'Atelier à l'Écart présente *Alain Lecompte chante Victor Hugo*, le vendredi 6 octobre à 20h, au 245, rue Saint-Paul, à Longueuil. Entrée : 15 \$. Rens. : 450 651-1204.

►►► **Musique traditionnelle.** La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise présente le groupe Laridé, à la Place à Côté, le vendredi 6 octobre à 21h (au 4571, rue Papineau, Montréal). Entrée : 9 \$. Rens. : 514 273-0880.

►►► **Spectacle bénéfique.** L'Association des citoyens et citoyennes du Plateau présente *Plateau Show d'automne*, le samedi 7 octobre à 20h, à la galerie Entre-Cadre (au 4897, boul. Saint-Laurent, Montréal). Au programme : Soraya, Rebecca Dô et Caroline Harvey. Coût : 15 \$, 10 \$. Rens. : 514 529-8135.

►►► **Soirée dansante.** La Brigade Québec-Cuba organise une fête en l'honneur d'Ernesto Che Guevara, le samedi 7 octobre à 20h30, à l'Union française (au 429, rue Viger Est — métro Champ-de-Mars). Au programme : Salsa, merengue, Fusion del corazón, Arpeggio et amis. Entrée : 8 \$. Rens. : 514 987-3794.

►►► **Airs d'opéra.** La maison de la culture Ahuntsic-Cartierville présente un récital de Christiane Riel, soprano, le dimanche 8 octobre à 15h, à l'église de la Visitation (au 1847, boul. Gouin Est, Montréal). Au programme : Puccini, Verdi, etc. Entrée libre. Rens. : 514 872-8749.

►►► **Récital d'orgue.** Le Festival des couleurs de l'orgue français présente un récital de John Grew, le dimanche 8 octobre à 15h, à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal (au 2065, rue Sherbrooke Ouest). Au programme : Byrd, Grigny, Bach, entre autres. Entrée libre. Rens. : 514 486-8583

►►► **Fête des chansonniers.** Le café-spectacle La Pierre angulaire présente *La Fête des chansonniers*, le dimanche 8 octobre de 15h à 1h, au 39 chemin des Loisirs, Saint-Élie de Caxton. Au programme : Luc Riopel, Dominique Lemieux, Marc Ouellet, Claude Vandal, Dany Trahan, entre autres. Entrée : 5 \$. Réservation et rens. : 819 268-3393.

►►► **Poésie et jazz.** À l'occasion du Festival international de la poésie, la maison de la culture de Trois-Rivières présente le collectif Musium, accompagné de plusieurs poètes, le dimanche 8 octobre à 20h (au 1425, place de l'Hôtel-de-ville). Entrée libre. Rens. : 819 373-1762.

EN FAMILLE

►►► **La Cour des sens.** Le Jardin botanique de Montréal présente *La Cour des sens*, tous les jours de 9h à 17h, au 4101, rue Sherbrooke Est — métro Pie-IX. Une visite qui sollicite l'odorat et le toucher. Entrée : 9,50 \$, 7 \$, 4,75 \$. Rens. : 514 872-1400.

►►► **Cerfs-volants pour la paix.** Les Vieux Métiers présentent *Un Ciel, un Monde*, envolée de cerfs-volants, les samedi 7 et dimanche 8 octobre de 10h à 18h, à Mouton Village, 12, chemin des Patriotes, Saint-Charles-sur-Richelieu. Au programme : compétition de cerfs-volants, vol libre, ateliers, expositions, feux de joie. Activités gratuites. Entrée libre. Rens. : 514 842-9461.

►►► **Les animaux de la forêt.** La bibliothèque de L'Île-des-Moulins offre aux jeunes de 4 à 7 ans, un atelier sur les animaux de la forêt, animé par Natacha Bherer, le vendredi 6 octobre à 14h (au 855, rue Île-des-Moulins, à Terrebonne). Entrée : 4 \$, 2,50 \$. Rens. : 450 471-4192, poste 288.

►►► **Astronomie** La Société d'astronomie de Montréal organise une soirée d'observation de la Lune et des étoiles, le samedi 7 octobre à 19h, au chalet du parc de l'Île-de-la-Visitation (2425, boul. Gouin Est, Montréal). Entrée libre. Rens. : 514 728-4422.



LA COUR DES SENS AU JARDIN BOTANIQUE

Conçue a priori pour les personnes ayant une déficience visuelle, la Cour des sens du Jardin botanique sollicite principalement l'odorat et le toucher. Les parfums de la vanille, de l'eucalyptus ou du patchouli ainsi que les textures de différentes des plantes servent de repères tout au long de la visite. Voir à la section En famille.

►►► **Les Artistes pour la Paix** invite la population à signer une pétition pour la démilitarisation, le lundi 9 octobre de 18h à 22h, à la place Émilie-Gamelin, adjacente au Square Berri (métro Berri-UQAM). Rens. : 514 490-9542.

►►► **Le Cinéma ONF** présente *Les Enfants du Refus global*, et *Barbeau, libre comme l'art*, documentaires de Manon Barbeau, les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre à 19h (au 1564, rue Saint-Denis — métro Berri-UQAM). Coût : 5 \$. Rens. : 514 496-6887.

►►► **Patinage familial.** L'aréna Howie Morenz offre une période d'activité pour le patinage en famille, tous les samedis de 19h à 21h, au 8650, rue Querbes, Montréal. Carte de membre annuelle : 5 \$. Rens. : 514 278-7396.

CAMPUS

►►► **Le Centre de design de l'UQAM** présente *Formes et matières, un vêtement autre*, exposition de créations en mode de Geneviève Sevin-Doering et Rosie Godbout, jusqu'au dimanche 8 octobre de 12h à 18h (au 1440, rue Sanguinet — métro Berri-UQAM). Entrée libre. Rens. : 514 987-3395.

►►► **Les voix de l'opéra.** La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente une conférence avec Michel Veilleux, intitulée *Les voix de baryton et de basse*, le vendredi 6 octobre à 19h30, au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484 — métro Édouard-Montpetit. Avec extraits vidéo. Coût : 10 \$. Rens. : 514 343-6427.

►►► **Récital de guitare.** Le Conservatoire de musique de Montréal présente un récital de Jean Vallières et Peter McCutcheon, guitares, le dimanche 8 octobre à 15h, au 100, rue Notre-Dame Est — métro Champ-de-Mars. Au programme : Carulli, Pusol, De Falla, Sor. Entrée libre. Rens. : 514 873-4031.

►►► **Concert électroacoustique.** La Faculté de musique de l'Université de Montréal présente *Électrolab*, concert d'expérimentations électriques et électroacoustiques, le lundi 9 octobre à 20h, au 200, av. Vincent-d'Indy, salle B-484 — métro Édouard-Montpetit. Entrée libre. Rens. : 514 343-6427.

VISITES COMMENTÉES

►►► **Le Centre de la montagne** offre une randonnée commentée à pied intitulée *De la montagne au fleuve*, le dimanche 8 octobre. Départ à 10h, à la maison Smith, 1260, chemin Remembrance (parc du Mont-Royal). Arrivée à 16h au Vieux-Port. Coût : 8 \$, 3 \$. Rens. : 514 843-8240.

►►► **La Petite Italie.** Kaléidoscope offre une visite commentée à pied de la Petite Italie, le dimanche 8 octobre à 10h et à 15h (départ : Tour Jean-Talon, 600, rue Jean-Talon Est, Montréal). Coût : 12 \$, 10,50 \$. Réservation nécessaire : 514 990-1872.

►►► **Le site des Moulins.** Cité Historia offre une visite commentée et animée au site des Moulins, les samedis et dimanches à 13h45 et à 15h45, jusqu'au 29 octobre. Rendez-vous au parc-nature de L'Île-de-la-Visitation, maison du Meunier, 10 897, rue du Pont, Montréal. Coût : 4 \$, 2 \$. Rens. : 514 850-4222.

tionale du Québec (1700, rue Saint-Denis — métro Berri-UQAM). Entrée libre. Rens. : 514 973-1100.

►►► **Au creux de la langue.** Le Marché Bonsecours présente *Au creux de la langue*, réalisée par l'Association des étudiants en linguistique de l'Université de Montréal. Jusqu'au 15 octobre, tous les jours de 10h à 17h, au 350, rue Saint-Paul, Montréal. Entrée libre. Rens. : 514 872-7730.

►►► **La Magie des lanternes.** Le Jardin de Chine du Jardin botanique présente *La Magie des lanternes*, du vendredi 15 septembre au 5 novembre, tous les jours de 9h à 21h (au 4101, rue Sherbrooke Est — métro Pie-IX). Plus de 600 lanternes s'illuminent en soirée. Entrée : 9,50 \$, 7 \$, 4,75 \$. Rens. : 514 872-1400.

►►► **La bibliothèque de Dorval** présente *La science du déguêlase* : masques horribles, photos de petites bestioles très laides et spécimens d'odeurs désagréables ; à l'occasion des préparatifs de la fête de l'Halloween, jusqu'au 31 octobre, aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque sise au 1401, chemin Bord-du-Lac, à Dorval. Entrée libre. Rens. : 514 633-4170.

►►► **Photographies numériques.** La Maison des arts de Laval présente *Photos géniques*, photographies numériques de six artistes, jusqu'au 5 novembre aux heures d'ouverture habituelles à la salle Alfred-Pellan, 1395, boul. De la Concorde Ouest, Laval. Entrée libre. Rens. : 450 667-2040.

►►► **Festival de peinture.** C'est à Mascouche que se déroule un Festival de peinture, oeuvres de 150 artistes, les vendredi 7 octobre de 13h à 22h, samedi 8 octobre de 11h à 20h et lundi 9 octobre de 11h à 17h, au Centre René-Lévesque (3036, chemin Sainte-Marie, à Mascouche). Coût : 3 \$. Rens. : 514 474-4133, poste 272.

►►► **La valise.** Praxis art actuel présente *La valise*, oeuvres de 9 artistes, jusqu'au 15 octobre du mercredi au dimanche de 13h à 17h, au 34, rue Blainville Ouest, à Sainte-Thérèse. Entrée libre. Rens. : 450 434-7648.

►►► **La Maison du village de Val-David** présente *En deux temps*, 30 oeuvres créées par vingt artistes de renom, jusqu'au 26 novembre, du mardi au vendredi de 13h à 17h et les samedis et dimanches de 11h à 17h (au 2495, rue de l'Église, Val-David). Entrée libre. Rens. : 819 322-2900, poste 237.

►►► **La Tournée des 20.** Des artistes et artisans des Cantons de l'Est ouvrent la porte de leurs ateliers, les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 octobre de 10h à 18h. Dépliant sur la *Tournée* disponible aux centres d'information touristique de Montréal (1001, Carré Dorchester, Montréal) et de Frelighsburg (1, place de l'Hôtel-de-Ville). Rens. : 514 873-2015, 450 298-5630.

DANS LES MUSÉES

►►► **L'Écomusée du fier monde** présente *L'histoire des luttes populaires*, photographies de Guy Turcot, jusqu'au 7 janvier, durant les heures régulières d'ouverture (au 2050, rue Amherst, Montréal. Entrée : 5 \$, 4 \$, gratuit 6 ans et moins. Rens. : 514 528-8444.

►►► **Le Musée des beaux-arts** présente le film *Van Gogh et son double*, le dimanche 8 octobre à 16h, à l'auditorium Maxwell-Cummings, pavillon Michal et Renata Hornstein (au 1379, rue Sherbrooke Ouest, Montréal). Entrée libre. Rens. : 514 285-2000.

►►► **Atelier de peinture.** Le Musée d'art contemporain offre un atelier de peinture à partir de l'observation d'un tableau de Jacques Hurtubise, tous les dimanches à 13h, 14h, 15h et 16h (au 185, rue Sainte-Catherine — métro Place-des-Arts). Coût : 6 \$, 4 \$, 3 \$. Rens. : 514 847-6900.

►►► **Le Centre canadien d'architecture** offre des visites commentées d'une heure (visite du bâtiment du CCA, du jardin ou de l'exposition en cours), tous les samedis et dimanches à 14h (au 1920, rue Baile, Montréal). Coût : 6 \$, 4 \$, 3 \$. Rens. : 514 939-7000.

►►► **Le Musée d'art de Saint-Laurent** présente *L'industrie aérospatiale à Montréal, de ses débuts à aujourd'hui*, tableaux par des artistes de l'aviation canadienne, du mercredi au dimanche de 12h à 17h, au 615, av. Sainte-Croix (métro du Collège). Entrée : 3 \$, 2 \$. Rens. : 514 747-7367.

►►► **Peinture sur tissu.** Le musée Marsil offre un atelier de teinture sur tissu, le dimanche 8 octobre, de 14h à 16h (au 349, rue Riverside, à Saint-Lambert). Coût : 2 \$, gratuit enfant de moins de 12 ans accompagné d'un adulte. Rens. : 450 923-6601.

►►► **Le Musée du Québec** présente les expositions *Ulysse Comtois, 1931-1999, Dessins inédits, Jorge Orta. Life Nexus*, et *Toucher pour voir : la sculpture en pierre*, du mardi au dimanche de 10h à 17h (jusqu'à 21h le mercredi), au parc des Champs-de-Bataille, à Québec. Entrée : 7 \$, 6 \$, 2,75 \$, 2 \$ (gratuit aux jeunes de moins de 12 ans). Rens. : 418 643-2150.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

5 octobre 2000

Page E5 manquante

900

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- BÉGIN BRAZEAU GOULET, Cécile**
Sherbrooke
- BERLATIE, Raynald**
L'Assomption
- BERTRAND, Géry**
St-Lambert
- BRIN-MAYER Rochon, Jeannine**
St-Lambert
- CAUDEN, Marcel**
Laval
- CHÉNIER (Lacombe), Perle**
Alexandria (Ontario)
- CORBELL, Jacques**
St-Mathieu-de-Beloeil
- COUPAL, Louis**
St-Eustache
- DEROME, Docteur André**
Montréal
- DESJARDINS, François**
Montréal
- JETTÉ MARCOUX, Estelle**
Montréal
- KISIEL, Emilia**
Montréal
- LABELLE, Père Paul-Émile, C.F.S.**
- LECLAIRE, F. Bentivole, O.F.M.**
Montréal
- LEGAULT, Monique**
Buckingham
- MONIER-CERUTTI, Paulette**
St-Bruno
- PERREAULT, Guy**
Montréal
- PICARD, Adrien**
Montréal
- POULIN, Lauréat, F.É.C. (Frère René)**
Laval
- SENECAL FORGUES, Blanche**
St-Bruno de Montarville
- VINET, Berthe**
St-Basile Le Grand



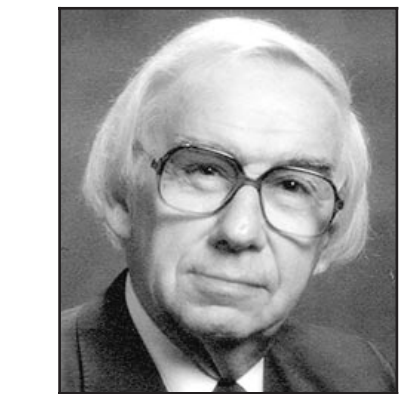
BERTRAND, GÉRY
Au CHUM, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 1er octobre 2000 à l'âge de 72 ans, est décédé Géry Bertrand, époux d'Éliane Houyoux, homme remarquable, attachant et amoureux de la vie. Père bien-aimé de Éric (Joanne), Catherine (Philippe), Dominique (Léo), Xavier (Dominique) et Didier (Nathalie), il laisse également dans le deuil ses petits-enfants, ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-sœurs ainsi que de nombreux parents et amis. La famille accueillera parents et amis à sa résidence où sera exposée sa dépouille, au : 20, rue de Lombardie, St-Lambert (tél : 450 671-3213), le jeudi 5 octobre, de 14 heures à 17 heures, et de 19 heures à 21 heures. Les funérailles auront lieu le vendredi 6 octobre à 11 heures en l'église St-Thomas-d'Aquin, 311 St-Thomas à St-Lambert. Dons à la Fondation des maladies du coeur appréciés.

COUPAL, Louis
1939 - 2000
À St-Eustache, le 2 octobre 2000, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Louis Coupal, époux de Mme Marthe Bourdeau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Gaëtan, Jean (Cécile), Linda (Daniel Vaillancourt), Claude, Chantal (Pascal Barrière), quatre petits-enfants, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Exposé au
Complexe funéraire Goyer ltée
147 boul. Sauvé, St-Eustache
Les funérailles auront lieu le jeudi 5 octobre, à 11 h en l'église Christ-Roi de St-Eustache. Heures de visite: jeudi dès 9 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

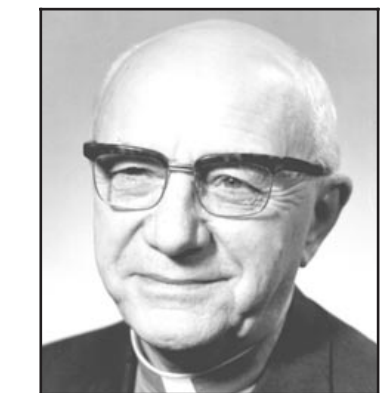
KISIEL, Emilia (née Antosz)
Paisiblement à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 3 octobre 2000, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Emilia Antosz Kisiel, épouse de feu Stanley Kisiel, mère bien-aimée de Bernard (Helen), feu Henry (Stella) et Anita (Henry); grand-mère de Lisa, Debbie, Kim, Stephan, Mark, Christopher, Henry, Ken et Bonnie; arrière-grand-mère de Donivan, Divi, Elona, Ella et Scott. Exposée jeudi et vendredi de 14 à 16 h et de 19 à 21 h au salon
Alfred Dallaire inc.
3254 Bellechasse, coin St-Michel
Les funérailles auront lieu le samedi 7 octobre, à 11 h, en l'église St-Marc, 2602 Est, rue Beaubien (entre la 1ère et la 2ème Avenue). Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.



LEGAULT, Monique
À Buckingham, le 20 septembre 2000, est décédée Monique Legault, fille de feu Jeanne Boileau Legault et de feu Guy Legault. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Alain et Jean Lecavalier, son compagnon, Normand Houde, ses petits-enfants, ses neveux, sa nièce, ses oncles et tantes, ainsi que les autres membres des familles Legault, Boileau et Lecavalier. Les funérailles auront lieu le 7 octobre 2000, à 11 h, en l'église Saint-Joachim de Pointe-Claire (2, rue Sainte-Anne). La famille de la défunte et ses proches recevront vos condoléances au même endroit, dès 10 h.
Direction Collins Clarke MacGillivray White
222, autoroute 20
Pointe-Claire, QC H9S 3X6



LABELLE, Père Paul-Émile, C.F.S.
Au Centre Hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières est décédé, le 3 octobre 2000, à l'âge de 94 ans et 8 mois, le Père Paul-Émile Labelle, religieux de la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale.
Il est né à Saint-Jérôme, P. Québec, le 17 février 1906, fils de Joseph-Henri-Albert Labelle et de feu Marie-Rose Cadioux. Après avoir fait ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse, il entra dans la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale le 8 septembre 1927. Il fit son noviciat à Rome et il prononça ses vœux le 8 septembre 1928. À la suite de ses études théologiques à l'Angelicum à Rome de 1928 à 1932, il fut ordonné prêtre le 1er novembre 1931 en la chapelle du Collège Anglais à Rome par son Eminence le Cardinal Marchetti Salveggiani, Vicaire de Rome. Il contribua à la fondation de diverses oeuvres de la Fraternité Sacerdotale et exerça les fonctions de supérieur et d'économé dans diverses maisons de la Congrégation à Paris, Rueil-Malmaison et Gargenville en France, à Montréal, Saraguay et Hull au Canada. Il exerça également son ministère pendant quelques années auprès des Soeurs Augustines de la Miséricorde de Jésus à Roberval et des Soeurs Oblates de Béthanie à Sainte-Marie de Beauce tout en apportant sa collaboration au ministère paroissial dans les paroisses environnantes. En 1983, il se retira au Cénacle Saint-Pie X à Westmount où il demeura actif jusqu'à ce que sa santé l'amène à aller, il y a quelques jours, au Cénacle Saint-Pierre, à Pointe-du-Lac.
Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses soeurs: Mlle Yvonne Labelle d'Outremont, Mme Robert Hébert (Lucienne) de Montréal-Nord, son frère René Labelle de Phoenix, Arizona ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.
Le défunt sera exposé au Cénacle Saint-Pierre, 3270, rue Notre-Dame, Pointe-du-Lac. Heures des visites: jeudi 5 octobre, de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 21 h, vendredi 6 octobre, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 octobre en la chapelle des soeurs de la Charité d'Ottawa, au Cénacle St-Pierre, Pointe-du-Lac, à 14 h 30 et l'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté.
La direction des funérailles est confiée à la maison St-Louis et Fils de Pointe-du-Lac.



DEROME, Docteur André (1922-2000)
À l'Institut de Gériatrie de Montréal, le 30 septembre est décédé à l'âge de 78 ans le Dr André Derome à la suite d'une longue maladie. Il aura passé 45 ans de sa vie à oeuvrer comme médecin spécialiste en orthopédie attaché à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Chef du service d'orthopédie de 1974 à 1980, Dr Derome a été professeur d'orthopédie à l'U. de M. ainsi qu'un médecin très actif au sein des activités scientifiques et d'enseignement du département d'orthopédie de l'Hôtel Dieu. Ses collègues, amis et patients ont reconnu en lui un homme de passion, dévoué au bien-être de ses malades. Dr Derome laisse dans le deuil son épouse Marielle Parant, ses enfants, Brigitte (Michel Massé), Robert (France Lamarche) et Sophie. Il laisse également dans le deuil sa petite fille Valérie, ainsi que Catherine et Nicolas Massé et ses soeurs, Marie Baudoine, soeur Lucie Derome MIC, soeur Thérèse Derome OSB, ses frères, Jacques (Francine Scott) et Louis (Louise Duguay). Ses belles-soeurs et beaux-frères, Françoise Forget, Pierre Parant (Thérèse Desjardins), Bernard (Gaétane Larose), Claire Paradis, Gilles (Claire Sylvestre), Dr Yves McKay, Monique (Pierre Brunel), Gisèle (Dr Claude Chicoine) et Michèle (Pierre Bourget). La famille recevra les condoléances le vendredi 6 octobre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 7 octobre de 11 h à 12 h au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1255, rue Beaumont
Ville Mont-Royal
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Germain d'Outremont, angle Vincent d'Indy et Côte Sainte-Catherine le samedi 7 octobre à 13 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.
La famille désire remercier spécialement mesdames Huguette Labelle et Francine Leclair, ainsi que le personnel du 1er ouest de l'Institut de Gériatrie de Montréal pour leur appui exceptionnel tout au long de cette dernière année. Des dons adressés à l'Institut de Gériatrie de Montréal ou à la Fondation du CHUM, section Neurologie/maladies dégénératives du système nerveux, seront appréciés.



BRIN-MAYER (Rochon), Jeannine
1920 - 2000
De St-Lambert, le 3 octobre 2000, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Jeannine Rochon, épouse de feu M. Albert Brin-Mayer. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre-Michel, son épouse Odette, ses petits-enfants, Marie-Claude, Maxime, Daniel et sa conjointe Mélanie, son frère André et ses soeurs, Lucille et Claire. Exposée à:
La Maison Darche
7679, boul. Taschereau, Brossard
info@maisondarche.com
Les funérailles seront célébrées le samedi 7 octobre à 11 h en l'église La Nativité de La Prairie, et de là au Crématorium Darche. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi ouverture du salon à 9 h 30. Des dons à la Fondation Charles Le Moine seraient appréciés.

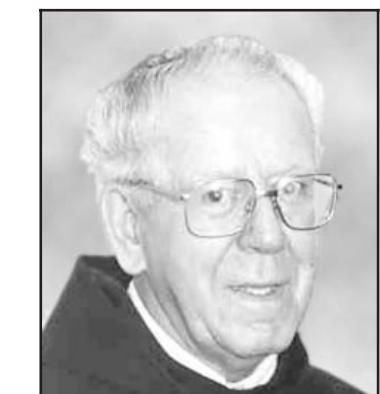
DEROME, Docteur André (1922-2000)
À l'Institut de Gériatrie de Montréal, le 30 septembre est décédé à l'âge de 78 ans le Dr André Derome à la suite d'une longue maladie. Il aura passé 45 ans de sa vie à oeuvrer comme médecin spécialiste en orthopédie attaché à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Chef du service d'orthopédie de 1974 à 1980, Dr Derome a été professeur d'orthopédie à l'U. de M. ainsi qu'un médecin très actif au sein des activités scientifiques et d'enseignement du département d'orthopédie de l'Hôtel Dieu. Ses collègues, amis et patients ont reconnu en lui un homme de passion, dévoué au bien-être de ses malades. Dr Derome laisse dans le deuil son épouse Marielle Parant, ses enfants, Brigitte (Michel Massé), Robert (France Lamarche) et Sophie. Il laisse également dans le deuil sa petite fille Valérie, ainsi que Catherine et Nicolas Massé et ses soeurs, Marie Baudoine, soeur Lucie Derome MIC, soeur Thérèse Derome OSB, ses frères, Jacques (Francine Scott) et Louis (Louise Duguay). Ses belles-soeurs et beaux-frères, Françoise Forget, Pierre Parant (Thérèse Desjardins), Bernard (Gaétane Larose), Claire Paradis, Gilles (Claire Sylvestre), Dr Yves McKay, Monique (Pierre Brunel), Gisèle (Dr Claude Chicoine) et Michèle (Pierre Bourget). La famille recevra les condoléances le vendredi 6 octobre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 7 octobre de 11 h à 12 h au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1255, rue Beaumont
Ville Mont-Royal
La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Germain d'Outremont, angle Vincent d'Indy et Côte Sainte-Catherine le samedi 7 octobre à 13 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations.
La famille désire remercier spécialement mesdames Huguette Labelle et Francine Leclair, ainsi que le personnel du 1er ouest de l'Institut de Gériatrie de Montréal pour leur appui exceptionnel tout au long de cette dernière année. Des dons adressés à l'Institut de Gériatrie de Montréal ou à la Fondation du CHUM, section Neurologie/maladies dégénératives du système nerveux, seront appréciés.

LECLAIRE, Fr. Bentivole, O.F.M. 1915 - 2000
À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 septembre 2000, à l'âge de 85 ans, après 62 ans de vie religieuse, est décédé le Frère Bentivole (Adélar) Leclair, franciscain, missionnaire au Pérou de 1945 à 1951 et de 1960 à 1997. Outre ses confrères religieux, il laisse dans le deuil son frère Henri, des belles-soeurs, des neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis. Il sera exposé à la
Résidence des Franciscains
5750 boulevard Rosemont, Montréal
le jeudi 5 octobre 2000, à compter de 14 heures. Les funérailles seront célébrées en l'église des Franciscains, à la même adresse, le vendredi 6 octobre 2000, à 14 heures. Inhumation au cimetière Le Repos Saint-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke Est, à Montréal.

MONIER-CERUTTI, Paulette
À St-Bruno, le 1er octobre 2000, est décédée Mme Paulette Cerutti, épouse de Paul Monier. Elle laisse, outre son époux, ses fils Denise (Yvan Bellonick) et Liliane (André Giroux), ainsi que ses petits-enfants, Paul-Étienne, Jean-Marc, Louis et Anne. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Un service religieux en privé a eu lieu le mercredi 4 octobre à 10 h en l'église St-Sylvain, Duvernay, Laval. Des dons au Cardinal Léger et ses oeuvres, 130, av. de l'Épée, Outremont, Qc, H2V 9Z9 ou à toute autre oeuvre seraient appréciés.
Direction Alfred Dallaire inc.

PERREAULT, Guy 1947 - 2000
À Montréal, le 1er octobre 2000, à l'âge de 53 ans, est décédé Guy Perreault, époux de feu Michelle Bouffard. Il laisse dans le deuil les enfants de son épouse Patricia et Christine; ses soeurs et ses frères: Gemma, Gaétanne (Jeannot), Francine (Camille), Bertrand (Alfrédine), Marielle, Daniel (Micheline), Lise (Roger), Céline (Richard), Suzanne, Carmelle (Yvan), Christiane ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.
La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie
6700 rue Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 7 octobre, à 12 h 30, en l'église St-Luc (5790, 17e Avenue, Rosemont) et de là au cimetière Repos St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à compter de 10 h 30.

PICARD, Adrien
À Montréal, le 3 octobre 2000, à l'âge de 83 ans, est décédé Adrien Picard. Il laisse dans le deuil son épouse Henriette Sautet, ses enfants Huguette (Michel Roy), Roger (Francine Roy), Gisèle, Lise, ainsi que ses petits-enfants. Il sera également regretté par son frère Philias, ses soeurs Thérèse et Huguette, belles-soeurs, beaux-frères, neveux, nièces ainsi que d'autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
745, boul. Crémazie Est
Les funérailles auront lieu le vendredi 6 octobre à 11 h en l'église St-Alphonse D'Youville et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Vendredi dès 9 h 30.



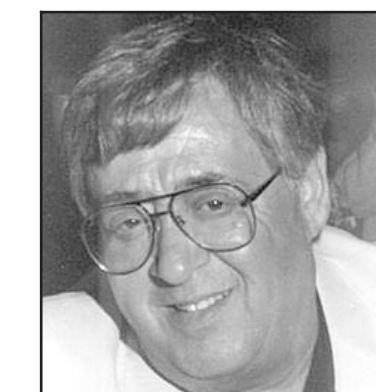
LECLAIRE, Fr. Bentivole, O.F.M. 1915 - 2000
À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 septembre 2000, à l'âge de 85 ans, après 62 ans de vie religieuse, est décédé le Frère Bentivole (Adélar) Leclair, franciscain, missionnaire au Pérou de 1945 à 1951 et de 1960 à 1997. Outre ses confrères religieux, il laisse dans le deuil son frère Henri, des belles-soeurs, des neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis. Il sera exposé à la
Résidence des Franciscains
5750 boulevard Rosemont, Montréal
le jeudi 5 octobre 2000, à compter de 14 heures. Les funérailles seront célébrées en l'église des Franciscains, à la même adresse, le vendredi 6 octobre 2000, à 14 heures. Inhumation au cimetière Le Repos Saint-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke Est, à Montréal.



POULIN, Lauréat, F.É.C. (Frère René)
Frère Lauréat Poulin, de la communauté des Frères des Écoles chrétiennes, est décédé à la Résidence De La Salle, Laval, le 4 octobre 2000, à l'âge de 87 ans et 1 mois. Fils d'Ernest Poulin et de Florida Lévesque, il naquit à Hull le 18 août 1913.
Entré au noviciat des Frères des Écoles chrétiennes en 1929, il se dévoua à l'éducation des jeunes pendant une quarantaine d'années, principalement à Montréal (école Plessis pendant 10 ans), à Laval-des-Rapides, Saint-Jérôme et Varennes.
Il laisse dans le deuil, outre les membres de sa famille religieuse, ses soeurs, Jeanne (Richer), Laurette (Legault), Mignonne (Larochette), son frère Paul-Émile, sa belle-soeur Clairette Villeneuve (feu Aurèle Poulin), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.
La dépouille mortelle sera exposée le vendredi 6 octobre à compter de 14 heures à la:
Résidence funéraire De La Salle
300, ch. du Bord-de-l'Eau
Laval (Ste-Dorothée)
Les funérailles auront lieu le samedi 7 octobre à 10 heures au même endroit. L'inhumation se fera par la suite au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal.

DÉCÈS

BÉGIN BRAZEAU GOULET, Cécile
À Sherbrooke, le 3 octobre 2000, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Bégin, épouse en premières noces de feu Paul-Émile Brazeau et en secondes noces de Yvan Goulet. Elle était aussi la mère de feu Soeur Louise Brazeau f.c.s.c., demeurant à Sherbrooke. Mme Bégin repose à la:
Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke, Qué. J1G 1K4
Tél.: 819-565-1155; Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, Prés. Clément Cartier, Dir.
Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 16 h et de 19 à 22 h et le jour des funérailles de 9 h 45 à 10 h 45. Funérailles le vendredi 6 octobre 2000 à 11 h en l'église St-Jean Baptiste. Inhumation au cimetière St-Michel, Sherbrooke.
Outre son époux, M. Yvan Goulet, madame Bégin laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Yves Lafontaine), Anne (Guy Jamin), Paul (Michele Boushira), Lucie (Albert Lamontagne); ses petits-enfants: Anne-Marie, Geneviève, Louis, Martin Lafontaine; Nathalie, Nicole Morissette; Elaine, Sophie Brazeau; François, Marie et Sophie Lamontagne; ainsi que ses arrière-petits-enfants: Jessica, Jacob, Karina, Nicolas-Paul, Julien, Philippe, Thomas; ses belles-soeurs: Yvette (Roger Doyon), Madeleine Lavoie (Jim Brazeau); ses beaux-frères et belles-soeurs: Henri-Louis Goulet (Mariette St-Germain), Jacques-Maurice (Esther Morales), Louise Goulet Lecours, ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis.



BERLATIE, Raynald 1936 - 2000
À L'Assomption, le 4 octobre 2000, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raynald Berlatie. Il laisse dans le deuil sa fille Bynald (Rick Blasko), son fils Dino, ses petits-enfants Nolan et Anika, sa mère Juliette Lapiere, ses frères et soeurs ainsi qu'autres parents et amis. Exposé vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h à la résidence funéraire
Guilbault inc.
371 boul. l'Ange Gardien, L'Assomption.
Les funérailles auront lieu le samedi 7 octobre, à 11 h, en l'église de l'Assomption. Heures de visites samedi à compter de 9 h 30.
Direction Roland Legault

SLA : 3 lettres du mot paralysie

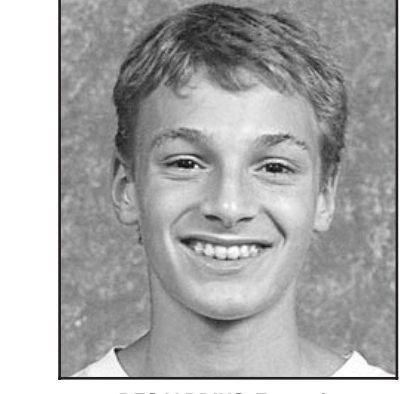
La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité
Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

CAUDEN, Marcel
À Laval, le 3 octobre 2000, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Marcel Cauden, époux de Mme Christiane Tassé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Bernard (Jacqueline), Charles (Claudine) et Yves (Louise), ses huit petits-enfants et ses neuf arrière-petits-enfants, sa soeur Paulette, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Régional Guay inc.
418 boul. Labelle
angle autoroute 640, Rosemère
Une réunion de prières aura lieu vendredi le 6 octobre, à 20 h 30 au complexe. Heures vendredi 14 à 17 h et de 19 à 21 h.

CHÉNIER, Perle
À Alexandria, Ontario, le 4 octobre 2000, à l'âge de 92 ans, est décédée madame Perle Lacombe-Chénier, épouse de feu Patrick Chénier. Elle laisse dans le deuil sa nièce qu'elle a élevée avec beaucoup d'amour Claudette Cardinal (Luc Larochelle), ainsi que son arrière-neveu qu'elle aimait beaucoup, Danny R. Murphy (Patsy Blaney). Elle est partie rejoindre ses soeurs Laure et Rita ainsi que son frère Raymond. Lui survivent ses soeurs Juliette, Marguerite, Agathe (Édouard Dicaire), Dora, Alice et Claire ainsi que sa belle-soeur Cécile L. Chénier. La famille recevra les visiteurs venus rendre un dernier hommage à madame Perle Lacombe-Chénier au
Salon Munro et Morris
114, Principale Sud
Alexandria, Ontario
le 6 octobre 2000, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le 7 octobre 2000, en l'église Sacré-Coeur d'Alexandria à 11 h. Ceux qui le désirent pourront se rendre au salon mortuaire à compter de 9 h 30. Madame Perle Lacombe-Chénier sera inhumée au cimetière de l'église Sacré-Coeur d'Alexandria.

DESJARDINS, François 1981 - 2000
À l'hôpital Ste-Justine, après un courageux combat contre le cancer, le 29 septembre 2000, à l'âge de 19 ans, est décédé François Desjardins, fils de Marc Desjardins et de Marie-Claire Bergeron. Il laisse dans le deuil sa soeur Julie; ses grands-parents Arthur Bergeron, Agathe Sénécal, Berthe Desjardins; ses oncles et tantes: Francine (Jimmy Iannicello), Liette (Pierre Dupré), Ronald (Renée Pouliot); ses cousins et cousines et de nombreux amis. La famille recevra parents et amis vendredi le 6 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au
Complexe funéraire Magnuss Poirier inc.
10300 boul. Pie-IX, Montréal-Nord
Un service commémoratif aura lieu le samedi 7 octobre à la Salle Du Royaume, 4680 rue Amiens, Montréal-Nord, à 15 h. Des remerciements particuliers au personnel du Pavillon Charles Bruneau (2eV) pour leur compétence et pour leur grand dévouement.



JETTÉ MARCOUX, Estelle 1920 - 2000
À Montréal, le 3 octobre 2000, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Estelle Marcoux, épouse de Maurice Jetté. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Réjean et André; son petit-fils Marc-André; ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces et autres parents et amis(es). La famille tient à remercier de tout coeur la direction et le personnel de la Résidence Ste-Claire pour leur dévouement et leur approche humanitaire exemplaires.
La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnuss Poirier inc.
6825 Sherbrooke Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 7 octobre, à 13 h, en l'église Notre-Dame d'Anjou, 8200 Place de l'Église, Anjou et de là à la crémation. Heures de visite: vendredi de 19 à 22 h et samedi dès 11 h.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



CORBELL, Jacques
À St-Mathieu-de-Beloeil, le 1er octobre 2000, est décédé Jacques Corbell, né à Montréal le 10 novembre 1930. Il laisse dans le deuil son fils Louis, sa belle-fille Nathalie, ses petits enfants, Dominic et Nicolas, et celle qu'il considérait comme sa fille, Patricia. La famille recevra parents et amis en son honneur au 1200 rue Claude-Grégoire à Mont-Roland (face au tennis municipal) le samedi 7 octobre de 13h à 16h. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation de la Maison Victor-Gadbois, 1000 rue Chabot à St-Mathieu-de-Beloeil, seraient appréciés.

Trop occupé pour penser à la mort, la vôtre ou celle des autres?
Mais comme vous devrez tôt ou tard y faire face, la meilleure façon de ne pas y penser, c'est en prenant des dispositions dès maintenant.

URGEL BOURGIE
Les Cimetières-Jardins Renseignements: (514) 735-2025



900

Décès, prières, remerciements



SENÉCAL FORGUES, Blanche
1917 - 2000

À St-Bruno de Montarville, le 4 octobre 2000, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Blanche Forgues, épouse de feu Paul Sénécal. Elle laisse dans le deuil sa fille Fabienne Sarrazin et ses fils Daniel, Gabriel et François Sénécal; ses petits-enfants, sa soeur Rollande Robitaille ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825 Sherbrooke Est, Montréal

Une réunion de prières aura lieu à la chapelle du complexe vendredi le 6 octobre, à 20 h 30 et de là à la crémation. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 20 h 30.



VINET, Berthe
1902 - 2000

Au C.H. Champlain de Beloeil, le 2 octobre 2000, à l'âge de 98 ans, est décédée dame Berthe Vinet, fille de feu Adhémar Vinet et de feu Alexandrine Bernard. Demeurant à St-Basile le Grand. Elle laisse dans le deuil ses cousins et cousines et plusieurs amis. Exposée au salon funéraire

Maurice Demers inc.
231 boul. Laurier, Beloeil

le jeudi 5 octobre 2000 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 6 octobre 2000, à 14 h en l'église de St-Basile Le Grand, suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Vendredi ouverture du salon dès midi. Remerciements au Centre Champlain de Beloeil, pour soins particuliers prodigués par le personnel à son égard.



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA fibrose kystique

Combattez la fibrose kystique
1-800-363-7711



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse

Un nouveau jardin venu de Lyon

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a procédé à l'inauguration du Jardin de Lyon hier après-midi, en présence de Raymond Barre (à gauche), ancien premier ministre de France et député-maire de cette ville. La création de ce jardin de proximité, par les Lyonnais Gueric Péré, architecte paysagiste, et Jean-François Gavoty, sculpteur, est le fruit des relations de coopération et d'échanges entre les deux administrations municipales. La Ville de Montréal a investi 529 000 \$ dans ce jardin, qui est situé à l'angle de l'avenue Viger et de la rue Berri.

EN BREF

Syndicalistes vandales ?

DEUX MILITANTS syndicaux qui auraient été pris en flagrant délit de vandalisme, à la Place des Arts, devront répondre de leurs actes le 11 octobre en Cour criminelle. Les gestes reprochés auraient été commis le 22 septembre au cours d'une représentation de la compagnie Jean-Duceppe. Les suspects ont été mis en accusation à la suite d'une enquête conjointe menée par le service de sécurité de la Place des Arts et la police de la CUM. La Société de la Place des Arts estime que ces actes de vandalisme découlent de sa décision de ne plus fournir les services de techniciens de scène.

Policiers blessés

DEUX POLICIERS du SPCUM ont été légèrement blessés hier après-midi en allant chercher un individu de 29 ans qui devait subir un examen clinique psychiatrique en vertu d'une ordonnance de la cour. L'homme de 1m90 et 104 kg serait devenu violent en voyant les agents arriver chez lui et s'est jeté sur eux. La soeur de l'individu s'est alors jointe à la mêlée, donnant des coups de poings aux policiers, qui ont dû user de la force pour se libérer et demander des renforts. Un agent a été mordu à la tempe droite et l'autre a été blessé à l'arcade sourcilière. La femme de 28 ans a été arrêtée et devrait être accusée de voies de faits contre un agent de la paix, tandis que l'homme a été conduit à l'hôpital comme initialement prévu. L'un des policiers devra subir des examens médicaux pour s'assurer qu'il n'a pas contracté de maladie.

Hold-up poivré

DEUX INDIVIDUS ont aspergé d'une substance ressemblant à du poivre de Cayenne, hier matin, des clients et des employés d'une succursale de la Banque Nationale située rue La Chapelle, près du boulevard Gouin, dans le nord de la métropole. Ils ont ensuite pris la fuite avec le contenu de la caisse. Urgences Santé a été appelée sur les lieux pour prodiguer les soins nécessaires aux personnes incommodées.

Sous les verrous

UN HOMME qui avait réussi à échapper aux policiers lancés à ses trousses à la suite d'un spectaculaire braquage de camion blindé survenu l'été dernier à Saint-Anicet, en Montérégie, est maintenant sous les verrous. Daniel Croteau a été appréhendé vers 7h mardi matin par les enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, qui l'ont retrouvé à son domicile de Très-Saint-Ré-dempteur, petite localité située dans la région de Rigaud. L'homme de 38 ans serait l'un des trois malfaiteurs qui se sont attaqués le 1^{er} août à un camion de la compagnie Sécur garé à proximité de la caisse populaire de Saint-Anicet. Les voleurs avaient prévu une diversion en faisant exploser une bombe sous un véhicule stationné derrière l'hôpital d'Ormstown, à une quarantaine de kilomètres de Saint-Anicet. Après avoir aspergé les deux gardiens de poivre de Cayenne, ils s'étaient emparés d'un sac contenant 100 000 \$. Robert St-Onge, un récidiviste de 33 ans, de Lanoraie, avait été appréhendé peu après le vol. Croteau a été accusé hier de vol qualifié, complot, séquestration, port de déguisement et utilisation d'explosifs. Le troisième suspect est toujours recherché.

Ex-candidate jurée réprimandée

CHRISTIANE DESJARDINS

LA CANDIDATE JURÉE qui avait fait valoir au dernier moment qu'elle ne pourrait accomplir sa tâche, compte tenu de ses préjugés face à la race d'un accusé d'origine marocaine, a été sermonnée par le juge Kevin Downs, hier matin, mais elle n'a finalement pas été accusée d'outrage au tribunal.

La femme d'une quarantaine d'années avait provoqué l'ire du juge, lundi, à l'occasion du choix du jury devant officier au procès de Aahd Attouani, accusé de meurtre prémédité et d'incendie criminel.

La femme venait d'être acceptée comme jurée parmi de nombreux candidats, quand elle a refusé de prêter serment, alléguant qu'elle ne pourrait accomplir sa tâche compte tenu de ses préjugés face aux gens de l'Afrique du Nord. Le juge a piqué une colère et lui a ordonné de revenir hier, en compagnie d'un avocat.

Hier matin, la femme était sagement assise dans la salle, sans avocat. Le juge lui a demandé de s'avancer et de s'expliquer. « Je me suis peut-être mal exprimée, a-t-elle dit. Je n'ai pas voulu insulser le tribunal. C'était un cas de conscience. Si j'avais su que ça aurait pu constituer une exemption, je l'aurais demandée. »

Le juge a accepté ces explications, notant toutefois que si tout le monde agissait ainsi, les tribunaux auraient du mal à constituer des jurys...

Dave Hilton arrêté de nouveau

LE BOXEUR Dave Hilton a été arrêté de nouveau dans la nuit de dimanche à lundi et a comparu mardi au palais de justice de Montréal pour répondre à des accusations de bris de conditions. Hilton, 37 ans, aurait consommé de l'alcool et aurait violé le couvre-feu qui lui interdisait de sortir du domicile où il est assigné entre 23h et 7h. La Couronne s'est opposée à sa remise en liberté et l'enquête sous cautionnement a été fixée à demain. Son avocat, M^e Paul Skolnik, n'a pas voulu commenter les circonstances de cette affaire, mais a indiqué qu'il aurait un témoin à faire entendre. L'ancien promoteur et actuel agent de Dave Hilton, Henri Spitzer, a assisté à la comparution de son protégé, mardi, en compagnie d'un autre des frères Hilton, Alex.

Présumés incendiaires

DEUX ÉTUDIANTS, Steven Bourgoïn, 21 ans, et Andrew Ford, 18 ans, ont comparu mardi au palais de justice de Montréal pour répondre d'accusations relatives au violent incendie qui a ravagé un immeuble situé au 3447, avenue du Parc, dans la nuit de samedi. Les deux élèves du collège Dawson ont été accusés d'introduction par effraction et vol dans la boutique le Grenier d'Art, d'avoir causé des dommages par le feu à des oeuvres d'art de la boutique, de même qu'à l'immeuble en tant que tel. Ils ont pu recouvrer la liberté moyennant le versement d'une caution. Ils reviendront devant le tribunal le 7 novembre pour connaître la date de leur enquête préliminaire.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes: Dans le cahier publicitaire Sears de 48 pages en vigueur du lundi 2 au dimanche 8 octobre 2000 (C101F500):

À la page 47, La scie à table en vedette (#modèle 27207) n'est pas à entraînement par courroie et le prix Rég. Sears est de 349,99 et non 499,99. Le prix de solde est de 249,99, un rabais de 100,99 Solde 249,99

À la page 47, le jeu de 123 accessoires pour perceuse dans une mallette n'est pas de marque CRAFTSMAN.

Nous nous excusons sincèrement des inconviénients que cela pourrait causer aux clients Sears.

SEARS

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise:

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

GABRIELLE MAJOR

6455, rue Jean-Talon Est,
6e étage, Saint-Léonard

tiendra une séance publique
d'information

le mardi 17 octobre 2000
à 19 h

au 2103, rue Jeanne-D'Arc
Montréal

À cette occasion, le conseil d'administration et l'équipe de direction présenteront le rapport des activités et les états financiers de l'établissement pour l'année 1999-2000

Bienvenue à tous!



APPEL D'OFFRES

LOCAL COMMERCIAL - SAQ CLASSIQUE
DOSSIER : L 0052-092

La SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clé en main, à :

RUE SHERBROOKE OUEST (MONTRÉAL)

Sur la rue Sherbrooke Ouest, entre le boulevard Cavendish et l'avenue Hampton.

La superficie du local devrait être d'environ 232,25 mètres carrés (±2500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue et préféablement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 70 % pour l'aire de vente et de 30 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 18 juillet 2001 et le bail débutera le 18 août 2001. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 9 novembre 2000 à 14 heures.

Vous pourrez vous procurer le document au coût de 25 \$ la copie au siège social de la Société des alcools du Québec situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, au Service localisation et transactions immobilières, au (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

2894293

Québec APPEL D'OFFRES

Corporation d'hébergement
du Québec

SERVICES PROFESSIONNELS

Projet : N° 03192-01

Travaux : Construction d'un CHSLD de 128 lits afin de relocaliser le C.H. Saint-Sacrement et l'Hôpital Sainte-Monique sur un site dans le territoire de Sainte-Foy - Sillery - Laurentien faisant partie de la Communauté urbaine de Québec.

Spécialités :

- Architecture
- Génie mécanique et électrique du bâtiment
- Génie civil du bâtiment
- Ingénierie des sols et des matériaux
- Services alimentaires
- Vérification de la qualité de la toiture
- Expert-conseil en enlèvement d'amiante

Seules sont admises à présenter une offre de services, les firmes ayant une place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Date de dépôt des offres : 2000-10-27 à 16 h.

La CHQ ne distribue plus les documents d'appel d'offres. Ainsi, les personnes désirant soumettre une offre de services doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire du babillard électronique sur le site MERX à l'adresse : www.merx.cebra.com

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site internet : <http://chq.gouv.qc.ca>

CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC
<http://chq.gouv.qc.ca>

2894635



Camp Emergo pour personnes autistes, inc.
2300, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 2R5

DES PARENTS AIDENT DES PARENTS

par leur générosité, leur discipline et leur désir d'offrir des services de répit estival et scolaire aux familles vivant avec une personne autiste.

Donnez généreusement: (514) 931-2882

2894635

MOT MYSTÈRE

SCULPTURE Un mot de 6 lettres

M C H A M P E E X E V N O C E
 S A L Y C A S E P A R D O B R
 N O R C E S S I U Q S E A U O
 O O R S O O E S G T E U E S B
 N M I L Y L O M E B C L N T A
 E R O O M A B L T H E P C E G
 T C B D G R E S E D U R O O V
 E R R T E I I R O P K A N A S
 T A A Z T L M M B O N R C I E
 A R B N O E E E A I E E A R N
 T R E E S O N R R A P E V F O
 X V B U R I N E L H M U E E T
 E Y B U T R U A A L E P R G K
 T N I A S G E L C O I S O N E
 E E P A H C E T H R T B K A E

- | | | | |
|----------|----------|----------|--------|
| ACEPHALE | CHAMP | HERMES | RIPE |
| ANGE | CHAPE | KORE | SAINT |
| ARBUS | COLOSSE | KRAFT | SALY |
| ARP | CONCAVE | MARSY | SILOE |
| ART | CONVEXE | MASSE | SLODTZ |
| BARLACH | DRAPE | MEIT | SOCLE |
| BERNIN | EBARBOIR | MODELER | SOLARI |
| BILL | EBAUCHE | MODELEUR | STELE |
| BLOC | ENKU | MOORE | TENON |
| BOESSE | ESQUISSE | MYRON | TERRE |
| BON | ETEX | NOTKE | TETE |
| BUON | EVENT | ŒUVRE | TRANSI |
| BURIN | GABO | PATINE | TUBY |
| BUSTE | GRES | PUGET | URNE |
| CANO | GUERIN | RAPE | VENUS |

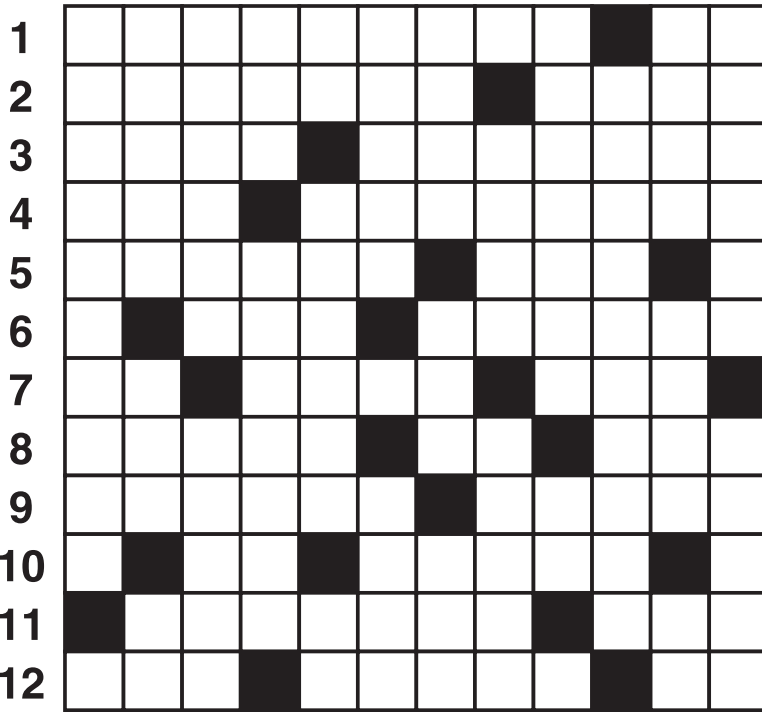
5 octobre 2000 Solution du dernier problème: TWEED 10394

Cruciverbistes,
 Des grilles classiques,
 des blanches, des thématiques...
à vos claviers!
 à vous de jouer! www.lapresse.infinet.net

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



5 octobre 2000 Q5878

HORIZONTELEMENT

- 1 Qui est toujours prêt à se rendre utile - Un des points collatéraux.
- 2 Appesanti - Sert à l'étamage des glaces.
- 3 Forme des liens avec quelqu'un - Dans l'oreille.
- 4 Officier, dans l'Empire ottoman - Critiquer violemment.
- 5 Activité commerciale - En Europe ou en Afrique.
- 6 Remué - Arrêt de la sécrétion urinaire.
- 7 Difficulté - Divinité de l'Amour - Dans la rose des vents.
- 8 Qui n'est pas pauvre - C'était "oui" dans certaines régions de France - Il est ignorant.
- 9 Copier - Qui dure douze mois.
- 10 Titre raccourci - Vipère.
- 11 Regarder - Le soleil s'y lève.
- 12 Lentilles - Action de garder une chose volée par un autre - Règle.

VERTICALEMENT

- 1 Policier truculent et burlesque, fruit de l'imagination de Frédéric Dard.
- 2 Compliment - Oncle des U.S.A. - Zirconium.

- 3 Chaque élément d'un organisme - Nunuche.
- 4 Consultée - Oublier.
- 5 Infinitif - Ensemble des voitures courant pour une même marque - Cité antique.
- 6 Aime beaucoup - Manque.
- 7 Vent froid - Volcan du Japon - Se dit d'un bois qui brûle bien.
- 8 Possessif - Conditement.
- 9 Vaste - Négation.
- 10 Fait de se succéder, régulièrement ou pas.
- 11 Désavouée - Défaite des Prussiens - Saint.
- 12 Le caviar en est une de luxe - Gratin.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
M	O	R	F	O	N	D	R	E	P	A	
A	V	O	I	R	R	E	C	L	U	S	
L	U	T	B	O	U	C	H	E	R		
F	L	A	P	I	E	R	E	U	S		
A	E	T	I	T	E	U	V	A	L	E	
I	T	E	R	A	T	I	V	E	S		
S	E	V	E	G	U	E	N	O	S		
A	V	E	U	O	S	E	I	C	I		
N	E	S	O	T	S	A	N	E	S		
T	D	E	P	E	I	N	T	E	O		
E	L	U	E	R	I	R	E	L			
S	U	C	O	N	A	D	E	P	T	E	

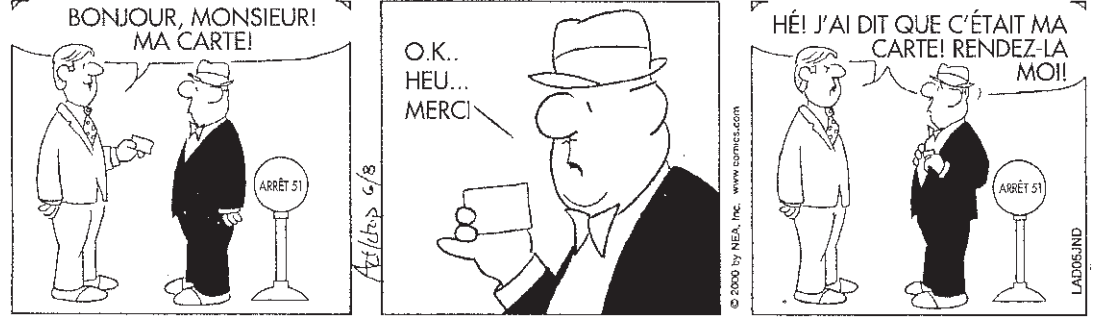
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO Q5877

LA PETITE PRESSE

BEN



LA DÉVEINE



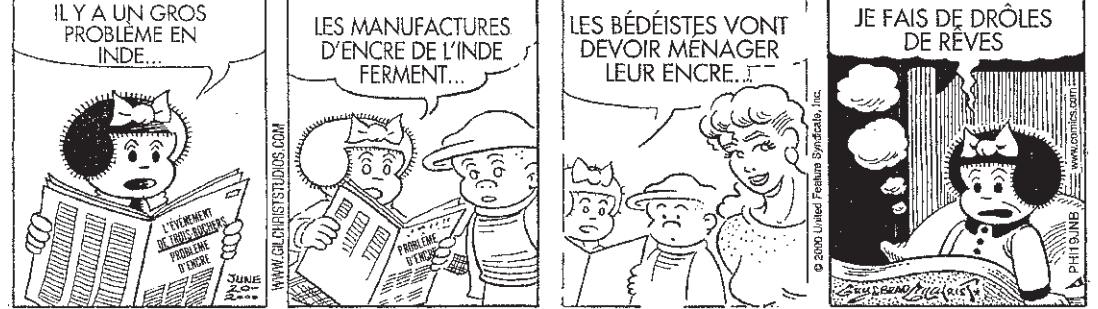
FRANK ET ERNEST



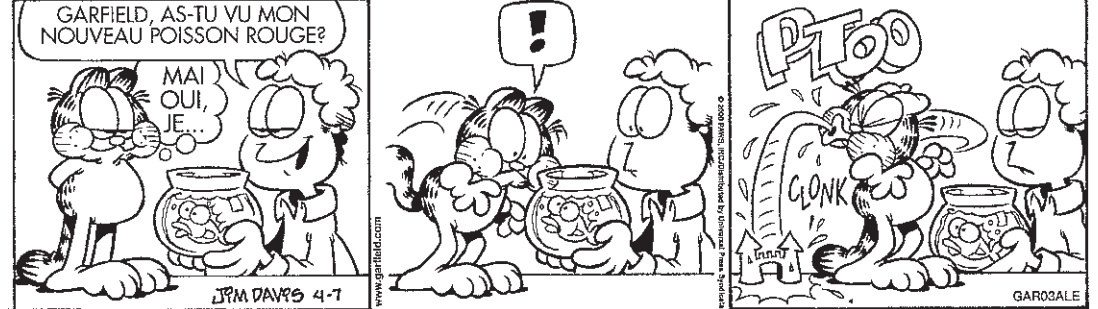
PEANUTS



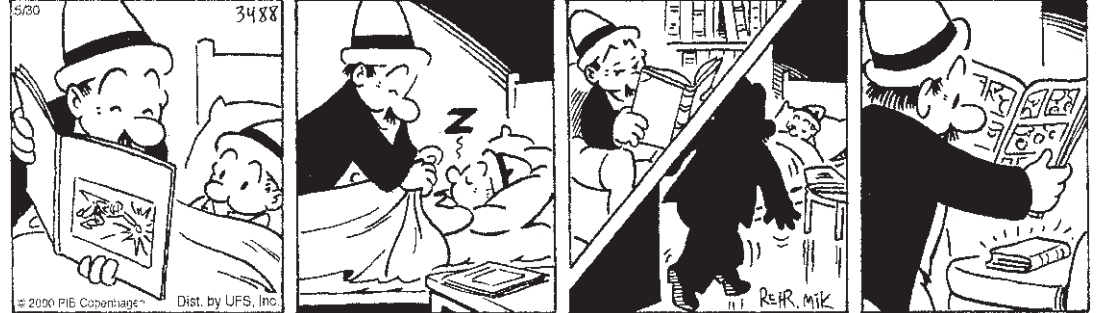
PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND



LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU / L'EXIL

- 137 -

Édouard-Raymond Fabre avait hoché la tête en lui racontant l'incident. Désormais, rien ne le surprenait plus.

«Faites-vous tuer pour vos compatriotes qui vous refusent ensuite quelques pieds de terre pour recevoir vos cendres.»

Ils avaient épilogué sur l'ingratitude des Canadiens. Papineau avait réitéré sa conviction qu'il courait de graves dangers s'il s'aventurait au Canada sans faire amende honorable, ce qui était hors de question:

«Vous me connaissez trop pour penser que je renierais qui je suis.

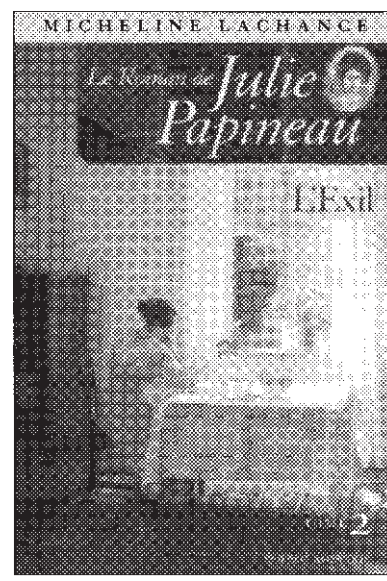
— Au pays, les Canadiens vous espèrent, mon cher Papineau, lui avait déclaré le libraire en lui serrant la main, car il allait partir. Vous seul pouvez nous tirer de la situation actuelle. Je n'ose vous presser, vous avez toutes les raisons d'être dégoûté de la vie publique. Mais il y aurait tant à faire au pays.»

Longtemps après le départ du fidèle Fabre, son appel résonnait encore dans la tête de Papineau. Surtout ses derniers mots prononcés sur le pas de la porte: «Si vous reveniez, l'accueil qu'on vous réserverait vous consolait des jours amers vécus en terre d'exil. Je le désire ardemment.»

Julie vit que Papineau était bouleversé.

«Tu souffres beaucoup? murmura-t-elle enfin. Ça doit être terrible de voir tous ses efforts réduits à néant. De se sentir aussi impuissant...»

— Le pire, c'est de devoir quémander comme un mendiant des nouvelles de mes anciens compagnons d'armes, lui confia-t-il. Il y a eu des élections en Canada, LaFontaine est maintenant premier ministre et personne n'a pensé m'écrire pour m'expliquer les dessous de l'affaire. Se sont-ils concertés avant d'accepter l'Union? Ont-ils renié la cause pour laquelle nous nous sommes battus? Ou est-ce que cela fait partie d'une stratégie dont j'ignore les tenants et les aboutissants?



— Tes compatriotes t'attendent, reprit Julie pour l'encourager. Un mot de toi et ils te suivront. Tu as entendu Édouard-Raymond? Tu restes leur idole. Ils te rééliront à la Chambre dès que tu le voudras.

— S'ils avaient tant besoin de moi, ils me feraient signe? rétorqua-t-il amer. Leur silence est un aveu. Ils se débrouillent très bien sans moi.

— Il ne faut pas confondre l'indifférence de nos parents et de nos amis avec l'indéfectible attachement du peuple à l'égard de son chef.»

Papineau ne broncha pas et Julie poursuivit sa pensée:

«Je ne sais plus où j'en suis, avoua-t-elle. Nous sommes peut-être injustes envers nos amis. Si j'en crois monsieur Fabre, Louis-Hippolyte LaFontaine a entamé des démarches auprès du nouveau gouverneur Metcalfe pour que toute poursuite contre toi soit abandonnée.»

— Ah! la fameuse amnistie. N'as-tu pas lu ce que les gazettes anglaises ont écrit à ce sujet? Paraît-il qu'elle engloberait tous les déportés mais comporterait une exception: «le vieux Papineau». S'ils n'avaient pas employé cette épithète insolente, je leur pardonnerais. Mais devant l'injure...

— Les autres sont presque tous rentrés, fit remarquer Julie qui crut détecter de l'amour-propre dans l'étonnement de son mari.

— Sait-on seulement dans quelles conditions je serais admis au pays? Crois-tu que je pourrais vivre, là où je ne serais pas autorisé à parler librement?

— J'admets que les tories ne te tiennent pas en grande estime, concéda Julie. Tu as probablement raison de te méfier d'un beau geste venant d'eux.»

Papineau rejetait farouchement l'idée de faire amende honorable, si c'était là la condition de son retour. C'était insultant de demander aux exilés de renier leur passé et machiavélique de les laisser rentrer au pays pour ensuite les ostraciser en ressuscitant de nouvelles accusations qu'ils pensaient oubliées. À ce prix-là, il préférerait encore la tyrannie russe qui prévenait le dissident sur le point de traverser la frontière: «N'avance pas ou tu mourras.» Il se tourna vers Julie et l'implora du regard, comme pour lui dire: essaie de me comprendre...

«Crois-tu vraiment que j'abandonne mes compatriotes? Tu ne vois donc pas que je voudrais rentrer au pays avec des résultats tangibles? Hélas! il est inutile de parler de l'indépendance du Canada dans une France plus monarchiste que jamais, et qui cherche à se rapprocher de l'Angleterre pour mieux se protéger contre la Russie et l'Autriche. Je n'ai cependant pas encore perdu tout espoir... Sache que je ne me résigne pas à mettre fin à cet exil sans en rapporter au moins quelques bénéfices pour les Canadiens.»

À SUIVRE



© 1998, ÉDITIONS QUÉBEC AMÉRIQUE INC.